

VOLUME 2

RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'AIDE INTERNATIONALE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

**Engagement envers les
institutions financières**

2021-2022

Le présent volume du rapport répond aux exigences en matière de rapports énoncées aux articles 13 et 14 de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes (Loi Bretton Woods)* et à l'article 7 de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Loi sur la BERD)*.

Also available in English under the title *Volume 2 of the Report to Parliament on the Government of Canada's International Assistance 2021-2022 – Engagement with International Financial Institutions*.

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ou autre permission, à moins d'avis contraire. La reproduction et la distribution commerciales sont interdites sauf avec la permission écrite d'Affaires mondiales Canada ou du ministère des Finances Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Affaires mondiales Canada ou le ministère des Finances Canada :

Courrier :

Affaires mondiales Canada
125, rue Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Canada

Téléphone :

Affaires mondiales Canada :
Au Canada, à l'extérieur de la région de la capitale nationale : 1-800-267-8376 (sans frais)
Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-944-4000

Ministère des Finances Canada :
Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-369-3710

Sites Web : www.international.gc.ca et www.canada.ca/en/department-finance.html
Courriel : info@international.gc.ca et fin.financepublic-financepublique.fin@canada.ca

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023.

N° de catalogue : FR2-28F-PDF



Table des matières

Introduction	3
Section A : Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale	4
• Exigences en matière de rapports	4
• Gouvernance et représentation	5
• Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale	7
• Objectifs et résultats des fonds fiduciaires du Canada au Groupe de la Banque mondiale	10
• Acquisitions de la Banque mondiale au Canada	11
• Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	18
Section B : Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international	25
• Gouvernance et représentation	26
• Ressources, prêts et développement des capacités du FMI	28
• Communiqués du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	35
Section C : Les engagements du Canada à la Banque européenne pour la reconstruction et ledéveloppement	42
• Exigences en matière de rapports	42
• Gouvernance et représentation	42
• Avantages de l'adhésion à la BERD	45



Introduction

Le volume 2 du *Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada 2021-2022* donne de l'information sur les engagements du Canada envers les trois institutions financières internationales (IFI)¹ : le Groupe de la Banque mondiale ([section A](#)), le Fonds monétaire international ([section B](#)) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ([section C](#)). Cette information répond à diverses exigences au titre de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* (Loi de Bretton Woods) et de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD). Le rapport de cette année présente le travail que ces IFI entreprennent pour répondre à l'invasion injustifiable et illégale de l'Ukraine par la Russie, ainsi qu'aux incertitudes économiques mondiales actuelles.

Les IFI fournissent une aide financière et technique aux gouvernements de pays en développement, et dans certains cas à des acteurs du secteur privé, pour favoriser la réduction de la pauvreté et le développement économique à long terme. Ces investissements couvrent un vaste éventail de secteurs : l'éducation, la santé, l'administration publique, les infrastructures, le développement des secteurs financier et privé, l'agriculture et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Certaines IFI, dont le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, soutiennent également les pays en développement en offrant des conseils stratégiques, des services de recherche et d'analyse et des activités de développement des capacités.

Le Canada fournit des contributions de base pour soutenir les opérations et les activités des IFI, ainsi que des fonds pour des projets particuliers. Le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques des IFI et en surveille les activités financières grâce à sa participation aux conseils des gouverneurs et aux conseils d'administration, ces derniers étant responsables des décisions quotidiennes. Le Canada participe également aux travaux de divers comités internes et engage un dialogue constructif avec les autres actionnaires.

Pour établir une orientation stratégique à son engagement auprès des IFI, le Canada élabore des objectifs clés qui s'inspirent de son engagement à l'égard du multilatéralisme, de la politique étrangère et des priorités de développement, ainsi que des principes généraux de bonne gouvernance.

¹ Ce rapport porte uniquement sur l'aide internationale et l'aide au développement officielle (ADO) qui sont versées par le gouvernement du Canada. Le [Rapport statistique sur l'aide internationale](#) comprend aussi l'aide internationale et l'ADO versées par les municipalités, les provinces et les territoires canadiens. Veuillez consulter le Rapport statistique pour obtenir des définitions détaillées de l'aide internationale et de l'ADO.



Section A : Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale

Le double objectif du Groupe de la Banque mondiale (GBM) est d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030 et de stimuler la prospérité commune par une croissance et un développement économiques inclusifs et durables. Le Canada est un membre fondateur du GBM, qui compte 188 pays membres, et occupe un siège permanent au conseil d'administration composé de 25 membres. L'administrateur canadien représente un groupe de pays qui comprend l'Irlande et onze pays des Caraïbes membres du Commonwealth. La plus importante contribution annuelle du Canada à la Banque mondiale est versée à l'Association internationale de développement (IDA), le fonds concessionnel de la Banque qui accorde des prêts à faible taux d'intérêt ou des subventions aux pays membres les plus pauvres. Le Canada est le sixième donateur en importance à ce fonds depuis sa création en 1960 et a versé à ce jour 13,4 milliards de dollars américains à l'IDA.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) a fourni des niveaux de financement record (104 milliards de dollars américains) pour faire face aux crises multiples et imbriquées auxquelles sont confrontés les pays en développement, qu'il s'agisse des effets persistants de la pandémie de COVID-19 ou de la crise alimentaire et énergétique mondiale résultant de l'invasion non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine. L'augmentation du fardeau de la dette, l'inflation et les effets de plus en plus graves du changement climatique ont complexifié l'atteinte des objectifs au chapitre de la croissance, de la réduction de la pauvreté et de la prospérité commune. En avril 2022, le GBM a annoncé un ensemble de mesures en réponse à la crise mondiale² de 170 milliards de dollars pour aider les pays à revenus faible et intermédiaire à faire face à ces crises, afin qu'ils puissent réduire durablement leur pauvreté et envisager une prospérité commune.

En outre, entre avril 2020 et juin 2021, le GBM s'est engagé à verser plus de 157 milliards de dollars américains pour faire face aux effets sanitaires, économiques et sociaux de la pandémie, ce qui constitue la réponse la plus rapide et la plus importante de son histoire. Le financement aide plus de 100 pays à renforcer leurs mesures de préparation à une pandémie, à protéger les emplois et les personnes en situation de pauvreté, ainsi qu'à favoriser un rétablissement respectueux du climat. En septembre 2022, le GBM a créé le Fonds de lutte contre la pandémie, un fonds intermédiaire destiné à financer des investissements essentiels pour renforcer les capacités de prévention, de préparation et d'intervention en cas de pandémie aux niveaux national, régional et mondial, en mettant l'accent sur les pays à revenus faible et intermédiaire. Le Canada est l'un des donateurs fondateurs du Fonds de lutte contre la pandémie, s'étant engagé à verser 50 millions de dollars pour sa création.

Exigences en matière de rapports

La Loi de Bretton Woods, qui est entrée en vigueur en 1985, régit la participation du Canada auprès des institutions créées en application des Accords de Bretton Woods, à savoir le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Les institutions de Bretton Woods sont, pour

² Prévues sur une période de 15 mois entre le 1^{er} avril 2022 et le 30 juin 2023.



le Canada, d'importants intermédiaires de prestation de l'aide internationale et de soutien à la stabilité économique et financière mondiale.

Aux termes des articles 13 et 14 de la Loi de Bretton Woods, le ministre des Finances doit déposer au Parlement un rapport annuel contenant un résumé général des opérations visées par cette loi et un exposé détaillé de toutes les opérations qui intéressent directement le Canada, ainsi que les communiqués publiés par le comité directeur de chaque institution. Les sections A et B du présent volume répondent à ces exigences en matière de rapports. Pour en savoir plus, consultez la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* sur le site du ministère de la Justice Canada : [Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes](#).

Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est régi par ses pays membres. Chacun d'eux détient des actions d'organismes qui constituent le Groupe. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Le Canada est au nombre des 10 plus importants actionnaires du GBM. Depuis la création de la Banque mondiale en 1945, le Canada a souscrit 9,2 milliards de dollars américains au capital de la BIRD, de la SFI et de l'AMGI; il a en outre versé 13,4 milliards de dollars américains à l'IDA (voir le tableau 1).

Cette participation confère actuellement au Canada de 2,5 % à 3,45 % des voix au sein des différentes institutions de la Banque. À la Banque, le nombre de voix d'un pays est fonction du nombre d'actions qu'il détient. Un petit nombre de voix de base est aussi réparti également entre tous les membres.

Tableau 1 : Souscriptions cumulatives du Canada au capital de la Banque, juin 2022 (en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Description	BIRD	IDA	SFI	AMGI
Souscriptions au capital et contributions	8 499,3	13 436,5 ³	796,1 ⁴	56,5
Montant versé	619,5	13 436,5	305,7 ³	10,7
Montant non versé, mais tributaire des besoins futurs en capital	7 879,8	-	-	45,8
Part des souscriptions ou des contributions (%)	2,77	4,64	3,62	2,95
Part des voix (%)	2,64	2,66	3,45	2,50

³ Il s'agit des contributions cumulatives du Canada à l'IDA.

⁴ Bien que les paiements cumulatifs du Canada à la SFI s'élèvent à 305,7 millions de dollars américains, le Canada détient 796,1 millions de dollars américains au titre du capital des actionnaires par suite de la conversion des bénéfices non répartis des membres en capital d'apport.



Des renseignements sur l'exercice 2021-2022 du GBM (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022) sont fournis dans les [états financiers](#) de chaque entité (en anglais). Pour en savoir plus sur le rendement du GBM, consultez sa [page Web des résultats](#).

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Les pays membres nomment chacun un gouverneur pour les représenter au Conseil des gouverneurs, qui constitue la plus haute instance du GBM. Les gouverneurs sont responsables des grandes décisions institutionnelles comme l'adhésion et la suspension de membres, le relèvement ou la réduction du capital-actions autorisé de la Banque, la détermination de la distribution du revenu net, de même que l'examen des états financiers et des budgets. La gouverneure du Canada au FMI au cours de la période visée par le présent rapport était la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. Au cours de la majeure partie de la période visée par le présent rapport, la gouverneure suppléante du GBM était l'ancienne sous-ministre du Développement international du Canada, Leslie MacLean.

Le Canada au Conseil d'administration

Les gouverneurs délèguent la gestion courante de l'organisation à 25 administrateurs à temps plein, en poste au siège du GBM, à Washington. Les administrateurs sont nommés pour deux ans. Ils représentent chacun un groupe de pays, lequel peut inclure plus d'un membre. Le Canada détient l'un de ces 25 sièges; il représente un groupe de pays composé également de l'Irlande et de 11 pays des Caraïbes. L'administrateur reçoit des conseils de représentants des gouvernements du groupe de pays au sujet des questions abordées par le Conseil d'administration. Au cours de la période visée par le présent rapport, les administratrices représentant le Canada au GBM étaient Louise Levonian et Katharine Rechico, qui a été nommée en février 2022.

Les décisions du Conseil d'administration sont habituellement le fruit d'un consensus. Lors des votes officiels, le nombre relatif de voix de chaque administrateur dépend du nombre d'actions détenues par le groupe de pays qu'il représente. D'autres renseignements sur le bureau de l'administratrice représentant le Canada se trouvent sur le [site Web de la Banque mondiale](#) (en anglais).

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil d'administration, veuillez consulter la [page Web du Conseil des administrateurs du GBM](#).

Le Canada au Comité du développement

Vu l'ampleur de la participation du Canada au capital-actions, le gouverneur canadien siège également au Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI. Ce comité se réunit deux fois l'an, soit lors des assemblées du printemps et des assemblées annuelles qui ont lieu à l'automne. Le Comité du développement est un forum de niveau ministériel du GBM et du FMI chargé de la recherche de consensus intergouvernementaux sur les questions liées au développement et les ressources financières nécessaires à la promotion du développement économique dans les pays en développement.

En 2021-2022, le gouverneur canadien a déposé deux déclarations du Comité du développement au nom du groupe de pays dont fait partie le Canada, en octobre 2021 et en avril 2022. Le gouverneur a notamment souligné certaines des priorités du Canada au Groupe de la Banque mondiale, dont une reprise mondiale équitable après la pandémie de COVID-19. Les déclarations de tous les gouverneurs se trouvent sur la [page Web du Comité du développement](#).



Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2021-2022

Le Canada est un important donateur au GBM. En 2021-2022, il a versé les contributions suivantes déclarées à titre d'aide au développement officielle du Canada :

Contribution de l'IDA : don de 423,24 millions de dollars et prêt de 287,21 millions de dollars américains

L'IDA est l'une des plus importantes sources d'aide pour les 75 pays les plus pauvres du monde, dont 39 sont en Afrique. Conformément aux priorités du Canada en matière d'aide internationale, les opérations financées par l'IDA portent notamment sur l'éducation primaire, les services de santé de base ainsi que l'eau potable et l'assainissement. La dernière reconstitution de l'IDA, l'IDA-20, couvrira la période de juillet 2022 à juin 2025 et portera sur des domaines qui reflètent les nouveaux défis, regroupés sous cinq thèmes particuliers, à savoir le capital humain; le changement climatique; le genre et le développement; la fragilité, les conflits et la violence, et les emplois et la transformation économique, de même que sous quatre questions transversales, notamment la gouvernance et les institutions; la préparation aux situations d'urgence, la dette et les technologies. L'IDA offre aux pays des prêts à faible taux d'intérêt, des prêts sans intérêt et des subventions en fonction du niveau de revenu de chaque pays et des résultats obtenus dans la gestion de leur économie et de leurs projets actuels avec l'IDA.

Au cours de la période visée par le rapport, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, le Canada a versé une contribution de 423,24 millions de dollars, conformément au montant convenu à la 19^e reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-19), ainsi qu'un prêt de 287,71 millions de dollars américains. Ces contributions appuient les efforts de l'IDA visant à accroître l'efficacité de l'aide, à financer de grands projets régionaux comme des projets d'infrastructure et à fournir une aide spéciale à des États fragiles, tout en veillant à éviter que l'endettement des pays atteigne un niveau insoutenable.

Achat d'actions de la SFI

Le 16 avril 2020, la SFI a autorisé une augmentation générale du capital, qui a permis d'attribuer 175,9 millions de dollars américains (estimés à 224,4 millions de dollars à l'époque) en actions au Canada, les actions étant évaluées à 1 000 dollars américains chacune. Dans le cadre du budget de 2021, le gouvernement a décidé d'acheter la totalité des 175,9 millions de dollars américains en actions de la SFI attribuées au Canada au cours de l'exercice 2021-2022. Les actions ont été entièrement achetées le 12 janvier 2022.

Allègement de la dette multilatérale par l'intermédiaire de la Banque mondiale : 53,1 millions de dollars

Dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), la Banque mondiale, le FMI et le Fonds africain de développement (FAD) ont accepté d'annuler la totalité de la dette admissible des pays pauvres très endettés. Au sommet du G8 tenu en 2005 à Gleneagles, au Royaume-Uni, le Canada et d'autres pays donateurs ont convenu de dédommager intégralement, pour le compte de pays pauvres, la Banque mondiale, le FMI et le FAD pour les dettes qu'ils ont annulées, de façon à ne pas nuire à la capacité de ces institutions de fournir une nouvelle aide financière aux pays à faible revenu. L'engagement total du Canada pour la période de 50 ans de l'IADM se chiffre à 2,5 milliards de dollars répartis en paiements annuels. L'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'IADM a considérablement réduit le fardeau de la dette



dans les pays bénéficiaires. Au cours de la période visée par le présent rapport (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022), le Canada a versé 53,1 millions de dollars au GBM aux fins de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Fonds fiduciaires du Groupe de la Banque mondiale : 609,52 millions de dollars

Les fonds fiduciaires du Groupe de la Banque mondiale constituent un instrument efficace pour l'acheminement du financement accordé par les donateurs de manière à s'attaquer aux grands problèmes stratégiques de développement à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. Plus particulièrement, ces fonds mobilisent du financement bancaire pour la réalisation de programmes de développement, notamment à la suite de catastrophes et de conflits. Ils permettent également aux donateurs et aux bailleurs de fonds du secteur privé qui financent des opérations de développement de s'associer à la Banque, conformément aux objectifs d'harmonisation. Ils renforcent la capacité de travailler dans des domaines novateurs et permettent à leur personnel de collaborer avec les organisations de la société civile. Les fonds fiduciaires peuvent être alimentés par un seul ou plusieurs donateurs. Le Canada contribue à ces deux types de fonds, en privilégiant toutefois les fonds fiduciaires à donateurs multiples.

La participation du Canada au GBM reflète l'importance particulière accordée aux volets suivants :

- la Politique d'aide internationale féministe, qui place l'autonomisation des femmes et des filles au centre de ses efforts de développement;
- les pays les plus pauvres et ceux en situation de fragilité et de conflits, par l'entremise de l'IDA et du portefeuille de fonds fiduciaires de la BIRD et de l'IDA;
- des biens publics mondiaux tels que la santé, y compris la santé maternelle et infantile, et l'atténuation des changements climatiques, par l'intermédiaire des fonds fiduciaires de la BIRD et de l'IDA et des fonds intermédiaires financiers (FIF);
- les opérations menées dans divers pays.

Affaires mondiales Canada gère la relation du Canada avec le Groupe de la Banque mondiale en matière de fonds fiduciaires. Le tableau 2 répertorie les décaissements d'Affaires mondiales Canada en faveur des fonds fiduciaires en 2021-2022.

Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires du GBM, 2021-2022

Fonds fiduciaires	Décaissements effectués entre le 1 ^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022 (millions de dollars)
Sources : Affaires mondiales Canada, statistiques du dirigeant principal des finances.	
Afrique	
Protection sociale en milieu rural : Programme de protection des moyens de production 2016-2021 (Éthiopie)	15,00
Renforcement des services nationaux de santé sexuelle et reproductive au Mozambique	14,41



Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires du GBM, 2021-2022

Fonds fiduciaires	Décaissements effectués entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022 (millions de dollars)
GIRL / Innovation en matière de genre et apprentissage régional	5,29
Paysages résilients et moyens de subsistance pour les femmes en Éthiopie	5,10
Programme de financement novateur pour les entrepreneures en Éthiopie	2,80
Amélioration du partage des retombées liées au secteur de l'extraction	2,00
Renforcement de la surveillance épidémiologique régionale en Afrique de l'Ouest	1,50
Appui à l'énergie renouvelable en Afrique - Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables	0,35
Amériques	
Soutien à l'accès des filles à l'éducation secondaire en Haïti – Fonds fiduciaire à donateur unique (Amélioration de l'accès des filles à l'enseignement secondaire en Haïti)	9,50
Fonds fiduciaire pour le renforcement de la résilience des pays des Caraïbes (Mécanisme de résilience Canada-Caraïbes)	7,00
Assistance technique sur la migration pour le gouvernement de l'Équateur	2,00
Évaluation de l'égalité des genres en Jamaïque	0,09
Asie	
Fonds d'affectation spéciale pour la normalisation de Bangsamoro	2,76
Planification et budgétisation sensible au genre en Indonésie	1,00
Moyen-Orient et Afrique du Nord	
Appui à la reprise du Liban	13,00
Mécanisme mondial de financement concessionnel (Jordanie)	8,30
Services municipaux et résilience sociale (Jordanie)	5,68
Projet de services municipaux et résilience sociale – COVID (Jordanie)	1,32
Appui au Fonds de réforme, de reconstruction et de reprise de l'Iraq	0,07



Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires du GBM, 2021-2022

Fonds fiduciaires	Décaissements effectués entre le 1 ^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022 (millions de dollars)
Initiatives de portée mondiale et politique stratégique	
Programme Accélération de la transition vers l'abandon du charbon	400,00
Soutien à la santé essentielle liée à la COVID-19 du MFM	50,00
Phase II du Mécanisme de financement mondial (MFM)	25,00
PROBLUE	16,11
Mécanisme d'élimination progressive du charbon dirigé par les femmes	15,00
Programme d'action pour favoriser la garde d'enfants	5,50
LGBTQ2I : Élargissement des données probantes et des politiques	0,75
Total	609,52
<i>Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.</i>	

Objectifs et résultats des fonds fiduciaires du Canada au Groupe de la Banque mondiale

Alors que le Canada continue de participer aux opérations du GBM par l'intermédiaire d'accords de fonds fiduciaires, l'efficacité de ces partenariats est évaluée afin de veiller à ce que les résultats voulus au chapitre du développement soient obtenus. Voici les résultats de certains fonds fiduciaires :

- Renforcement des services nationaux de santé sexuelle et reproductive au Mozambique
- PROBLUE
- Facilité de résilience Canada-Caraïbes

En 2021-2022, le Canada a versé 14,41 millions de dollars au programme de **renforcement des services nationaux de santé sexuelle et reproductive au Mozambique**, un fonds fiduciaire à donateurs multiples qui soutient les objectifs des droits et de la santé sexuelle et reproductive (DSSR) dans le cadre du Programme de renforcement des soins de santé primaires du Mozambique du Groupe de la Banque mondiale. Ce projet de 75 millions de dollars sur cinq ans vise 42 districts de soins primaires mal desservis (en particulier pour les femmes et les filles). L'objectif principal est d'améliorer l'utilisation et la qualité des services en matière de nutrition et de santé génésique, maternelle, infantile et adolescente. À ce jour, le nombre de travailleurs en santé communautaire actifs a plus que doublé, passant de 3 380 en 2018 à 7 329 (ce qui représente 95 % de l'objectif de 7 748); la part des ressources nationales consacrées au secteur de la santé a augmenté, passant de 7,8 % (moyenne de 2014 à 2016) à 9,6 % en 2020; et, de façon cumulative, le nombre de membres du personnel clinique affectés au



réseau de soins de santé primaires est de 17 319, ce qui dépasse l'objectif de 17 153 établi pour 2023 et représente une amélioration par rapport au niveau de référence de 2018 fixé à 12 205.

En 2021-2022, le Canada a versé 16,11 millions de dollars à **PROBLUE**, un fonds fiduciaire à donateurs multiples hébergé à la Banque mondiale, qui soutient le développement de ressources marines et côtières intégrées, durables et saines. PROBLUE se concentre sur quatre domaines clés : (1) la gestion des pêches et de l'aquaculture durables; (2) la lutte contre les menaces que représente la pollution marine pour la santé des océans; (3) le développement durable de secteurs océaniques clés comme le tourisme, le transport maritime et les énergies renouvelables extracôtières; (4) le renforcement de la capacité du gouvernement à gérer les ressources marines. Le nombre de réformes des politiques nationales dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture a doublé, passant de 3 pour l'exercice 2021 à 6 pour l'exercice 2022, l'objectif final du projet étant fixé à 25 pour l'exercice 2026. Parmi les exemples de réformes politiques catalysées, citons la nouvelle loi sur le plastique du Sénégal, l'interdiction du polystyrène par les îles Fidji, la stratégie nationale de tourisme des îles Fidji, la stratégie de développement de la pêche du Vietnam, le plan d'action national du Vietnam sur les débris marins, le plan d'action régional de la pêche de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, la stratégie nationale de gestion des déchets des Maldives et le partenariat national d'action sur le plastique du Myanmar. Une nouvelle coopération régionale a été établie en matière de prévention de la pollution dans la mer Noire. PROBLUE continue de soutenir le renforcement des capacités nationales, la participation et la coordination des parties prenantes, ainsi que le dialogue et la coopération régionaux en encourageant la participation accrue des parties prenantes lors d'activités de consultation dans les pays de la mer Noire.

Le versement par le Canada de 7 millions de dollars à la **Facilité de résilience Canada-Caraïbes** (FRC) en 2021-2022 a contribué à renforcer l'efficacité et la coordination des pratiques de préparation, de rétablissement et de gestion des finances publiques qui tiennent compte des différences entre les sexes et de l'adaptation au climat dans neuf pays des Caraïbes. La FRC soutient les pays en déployant des experts techniques qui collaborent, établissent des partenariats et fournissent un soutien en temps opportun afin d'accélérer les projets de relance et les efforts globaux en matière de renforcement de la résilience à l'échelle des Caraïbes. Au cours de l'exercice 2022, l'équipe de la FRC a formé des représentants des gouvernements des neuf pays, soit plus de 150 participants au total, à la préparation et à la mise en œuvre d'analyses comparatives entre les sexes des politiques budgétaires en rendant leurs politiques plus sensibles à l'égalité entre les sexes et plus inclusives sur le plan social. Il s'agissait notamment d'améliorer la collecte de données sur les répercussions des catastrophes (ventilées par sexe et d'autres variables importantes) et d'intégrer des considérations liées au genre, à la gestion des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique dans la conception et la mise en œuvre des programmes budgétaires. Ces séances de formation ont été conçues et mises en œuvre en collaboration avec Statistique Canada et le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Par conséquent, les pays de la FRC, dont la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines, commencent à appliquer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans la conception et la mise en œuvre de leurs politiques budgétaires. Le nombre de pays dotés de directives budgétaires tenant compte des catastrophes naturelles ou de l'égalité entre les sexes a atteint cinq pays sur neuf et neuf pays sur neuf ont montré une amélioration des connaissances, des compétences et de la capacité globale de leur personnel de gestion des finances publiques à mener des opérations budgétaires en cas de catastrophes. D'autres secteurs de politique ont également été mis à jour pour refléter les pratiques exemplaires. À la Grenade, la FRC aide l'Agence nationale de gestion des catastrophes à lutter contre la violence sexiste pendant les catastrophes, conformément au nouveau projet de loi sur la gestion des risques de catastrophe de la Grenade.

Acquisitions de la Banque mondiale au Canada

Le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) collabore étroitement avec les entreprises canadiennes pour rehausser la connaissance et la recherche de possibilités



d'approvisionnement multisectorielles auprès des IFI. Le SDC a des bureaux de liaison avec les institutions financières internationales (BLIFI). Le BLIFI de Washington aide les entreprises à accéder aux possibilités d'approvisionnement du GBM.

Compte tenu des données accessibles, la présente section tient compte des contrats attribués dans le cadre des achats opérationnels de la Banque mondiale seulement et ne comprend pas de renseignements concernant les sous-traitants. Elle ne contient pas non plus de renseignements sur les contrats attribués à des filiales d'entreprises canadiennes dont le siège social est situé à l'extérieur du Canada.

Tableau 3 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA, biens et services du Canada⁵
(en millions de dollars américains)

Exercice de la Banque mondiale (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	Montant
Remarque : D'après les données du Groupe de la Banque mondiale en date du 10 janvier 2023.	
2007-2008	61,4
2008-2009	51,6
2009-2010	80,0
2010-2011	49,8
2011-2012	31,2
2012-2013	177,6
2013-2014	105,5
2014-2015	47,1
2015-2016	27,1
2016-2017	46,5
2017-2018	30,1
2018-2019	36,4
2019-2020	26,4
2020-2021	37,3
2021-2022	20,0

⁵ Il s'agit d'entreprises ou des particuliers qui déclarent être établis au Canada. Cette liste ne comprend pas nécessairement les contrats obtenus par les filiales à l'étranger d'entreprises canadiennes, ou les contrats pour lesquels l'entreprise/le particulier canadien a agi comme sous-traitant.



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2021-2022 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
Remarque : D'après les données du Groupe de la Banque mondiale en date du 10 janvier 2023. L'exercice de la Banque mondiale s'étend du 1 ^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.			
SOGEMA	Communications et technologie de l'information; Protection sociale; Administration publique	Appel d'offres	3 519 198
K-LINE INTERNATIONAL (CANADA) LIMITED	Énergie et extraction	Sélection directe	1 247 341
CBCL LIMITED	Transports; Protection sociale; Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	898 825
BLEAKBURN CAPITAL L.P.	Santé	Appel d'offres	779 970
R.J. BURNSIDE INTERNATIONAL LIMITED	Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	449 775
GRPT CIERA GROUP/STRATEGIA WORLDWIDE	Énergie et extraction	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	397 906
GROUPEMENT CPCS TRANSCOM LIMITED (CPCS) – EVOLUTIS	Communications et technologie de l'information; Transports	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	389 299
CONSORSIUM SDI INC/BADL	Protection sociale; Agriculture, pêche et foresterie; Administration publique	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	382 784
CPCS TRANSCOM	Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	343 044
CPCS TRANSCOM LIMITED	Administration publique; Industrie, commerce et services	Sélection directe	341 083
SETYM INTERNATIONAL	Administration publique	Sélection fondée sur la qualité	336 299



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2021-2022 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (SDI) INC.	Protection sociale	Sélection des compétences du consultant	325 963
MOUSSA TRAORÉ	Communications et technologie de l'information; Administration publique	Sélection du consultant individuel	314 000
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction	Sélection des compétences du consultant	299 553
CIMA GLOBAL	Énergie et extraction; Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	296 647
GROUPEMENT CPCS/A-Z CONSULT	Transports; Industrie, commerce et services	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	295 923
FREEBALANCE INC.	Communications et technologie de l'information; Santé; Éducation; Administration publique	Sélection directe	294 048
3 EING	Énergie et extraction	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	269 652
WNLDS INTERNATIONAL	Santé; Protection sociale	Sélection des compétences du consultant	250 269
FREEBALANCE INC.	Secteur financier; Communications et technologie de l'information	Sélection directe	229 030
ECONOLER	Énergie et extraction	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	226 073
DAVID EAVES	Communications et technologie de l'information; Administration publique	Sélection directe	217 391



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2021-2022 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
TATYANA NYCHPEROVYCH (AXSYN PROCUREMENT SOLUTIONS INC.)	Éducation; Santé; Administration publique	Sélection du consultant individuel	196 120
CPCS TRANSCOM LIMITED	Transports; Administration publique; Industrie, commerce et services	Sélection fondée sur la qualité	194 041
JOHN BROOKS	Énergie et extraction; Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets; Administration publique; Industrie, commerce et services	Sélection directe	189 000
C2D SERVICES INC.	Communications et technologie de l'information; Administration publique	Sélection des compétences du consultant	183 369
SARA SULTAN (REDWING STRATEGIC)	Énergie et extraction	Sélection du consultant individuel	178 110
MOHAMED SHEIKH OSMAN OMAR	Secteur financier; Communications et technologie de l'information	Sélection directe	174 960
COWATER INTERNATIONAL	Communications et technologie de l'information; Administration publique	Sélection des compétences du consultant	161 261
AXSYN PROCUREMENT SOLUTIONS	Agriculture, pêche et foresterie; Industrie, commerce et services	Sélection du consultant individuel	159 940
INTERNATIONAL FINANCIAL CONSULTING	Secteur financier; Administration publique	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	149 950
HAROLD COULOMBE	Communications et technologie de l'information; Éducation; Agriculture, pêche et	Sélection directe	146 825



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2021-2022 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
	foresterie; Administration publique		
TANIA ANDREWS CONSULTING	Énergie et extraction	Sélection des compétences du consultant	141 027
MUHAMMAD ZAMAN	Énergie et extraction	Sélection du consultant individuel	125 000
TATYANA NYCHPEROVYCH	Énergie et extraction	Sélection directe	120 760
KOGENT ADVISORY	Communications et technologie de l'information; Transports	Sélection des compétences du consultant	112 279
DELTA GIS	Santé	Demande de prix	110 000
M ^{ME} ANAB SABRIYE	Santé; Éducation; Administration publique	Sélection directe	86 640
CPCS TRANSCOM LIMITED	Transports	Sélection des compétences du consultant	85 293
C2D	Éducation	Sélection fondée sur la qualité et les coûts	82 260
GROUPEMENT EXP/IRAF	Transports; Protection sociale	Sélection des compétences du consultant	75 288
CABINET C2D	Éducation	Sélection directe	74 643
CPCS TRANSCOM LIMITED	Énergie et extraction; Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets	Sélection des compétences du consultant	69 201
SEAMAR ENGINEERING	Transports	Sélection directe	64 103
NORDA STELO INC.	Transports	Sélection directe	64 103
GERARD VERGER	Administration publique	Sélection directe	63 625
GERARD VERGER	Administration publique	Sélection du consultant individuel	62 917



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2021-2022 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
CHRISTOPHER CARLSEN	Énergie et extraction	Sélection du consultant individuel	57 000
UGO VELICOGNA	0	Sélection du consultant individuel	50 000
PHILIPPE JONNAERT	Éducation	Sélection directe	46 931
MORIBA TOURE	Communications et technologie de l'information; Protection sociale; Administration publique	Sélection du consultant individuel	33 600
VIAMO INC.	Communications et technologie de l'information; Administration publique	Sélection directe	29 990
CANCHAM	Industrie, commerce et services	Sélection directe	29 420
DELTASGIS	Communications et technologie de l'information; Administration publique	Demande de prix	26 509
TIMOTHY REID	Communications et technologie de l'information; Administration publique	Sélection du consultant individuel	23 000
GROUPE DE GOUVERNANCE STRATÉGIQUE	Secteur financier; Administration publique; Industrie, commerce et services	Sélection directe	17 950
ROBIN MCLAY	Administration publique; Industrie, commerce et services	Sélection du consultant individuel	17 500
RBR LIMITED	Gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets	Demande de prix	16 970
BERNARD DUPRAT	Éducation	Sélection directe	15 815



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2021-2022 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
KAREEN GOURZONG	Communications et technologie de l'information	Sélection directe	13 022
PROFESSEURE ANNIE SAVARD	Éducation	Sélection directe	12 677
NT GROUP PENNASOL SARL	Protection sociale; Administration publique	Demande de prix	5 267
MARY GRACE A. AGAPITO	Protection sociale	Sélection du consultant individuel	2 400
JOHN E. MCNULTY	Secteur financier	Sélection du consultant individuel	950

Les institutions financières canadiennes et le Groupe de la Banque mondiale

Les institutions financières canadiennes collaborent aussi activement avec le Groupe de la Banque mondiale à titre d'arrangeurs et de financiers de premier plan pour les émissions d'obligations, et relient les marchés financiers canadiens au programme mondial de développement. Voici plusieurs transactions récentes qui illustrent le rôle important que les institutions financières canadiennes ont joué.

- En janvier 2022, la Banque mondiale a émis une obligation de 1,5 milliard de dollars canadiens, ce qui a contribué à sensibiliser les investisseurs aux travaux de la BIRD sur des questions comme la santé et l'égalité des genres. Cette émission a été dirigée conjointement par **BMO Marchés des capitaux, Marchés financiers Banque Nationale, la Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD.**
- En janvier 2022, la Société financière internationale a également émis une obligation sociale de 500 millions de dollars canadiens, sa première sur le marché canadien. Cette émission aidera les collectivités mal desservies dans les marchés émergents, y compris les femmes entrepreneures et les personnes à faible revenu. Cette transaction a été dirigée conjointement par **BMO Marchés des capitaux, la Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD.**

Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)



Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI 2021 : Communiqué du Comité du développement

Le 15 octobre 2021

1. Le Comité du développement s'est réuni virtuellement aujourd'hui le 15 octobre 2021.

2. L'économie mondiale connaît une reprise inégale et la pandémie laisse dans son sillage de l'incertitude. Les pays à faible revenu (PFR) et les pays à revenu intermédiaire (PRI) se trouvent confrontés à un nombre élevé de cas de COVID-19, à des risques d'apparition de nouveaux variants, à des problèmes d'approvisionnement en vaccins et à des obstacles à la vaccination. Leurs économies demeurent inférieures au PIB d'avant la pandémie et prennent encore plus de retard. La volatilité des prix des produits de base, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et les contraintes sur l'espace budgétaire ont compliqué davantage les options stratégiques.

3. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale (GBM) pour son intervention dans la crise la plus importante de son histoire. Au cours de l'exercice 2021, le GBM a versé 157 milliards de dollars pour protéger les personnes pauvres et vulnérables, élargir la protection sociale, soutenir les entreprises, et préserver et créer des emplois, tout en aidant plus de 100 pays à intervenir en cas d'urgence dans le domaine de la santé et à renforcer les systèmes de santé. La pandémie a annulé les progrès réalisés visant le double objectif permettant de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité commune de façon durable ainsi que les objectifs de développement durable (ODD). On estime que 100 millions de personnes de plus ont basculé dans l'extrême pauvreté, dont environ 80 % dans les PRI. Des millions d'emplois ont été perdus, tandis que l'informalité, le sous-emploi et l'insécurité alimentaire ont augmenté. Les enfants, en particulier les filles, sont privés de la possibilité de suivre une scolarité et les écarts en matière d'éducation se creusent, ce qui engendre des risques à long terme pour le capital humain. La situation économique et sociale des femmes s'est détériorée, ce qui souligne l'importance de promouvoir l'égalité entre les sexes par le rétablissement. La pandémie a également accru la vulnérabilité des PFR, des PRI et des situations de fragilité, de conflit et de violence se multiplient.

4. Les vaccins sont essentiels pour sauver des vies et relancer les économies. À ce titre, nous félicitons le GBM d'avoir financé leur achat et leur distribution au moyen de COVAX, de l'entité Africa Vaccine Acquisition Trust (AVAT), et directement auprès des fabricants, qui se mobilisent à ce jour dans 55 pays. Pourtant, il reste des défis à relever pour assurer un accès rapide et équitable. Nous encourageons le GBM, le FMI, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le groupe de travail de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à tirer parti des partenariats mondiaux, à accroître la production, à déboursier rapidement des fonds pour faciliter le déploiement et la livraison des vaccins contre la COVID-19 et à financer les tests, les diagnostics et les traitements essentiels. Nous soutenons également les activités du groupe de travail visant à promouvoir et à rendre compte de l'état de préparation des pays et des mesures prises pour éliminer les goulots d'étranglement. Nous reconnaissons le rôle de la SFI qui stimule la production de vaccins et soutient les fabricants d'équipement médical dans les pays en développement, notamment par l'intermédiaire de sa plateforme mondiale sur la santé. Nous félicitons également l'AMGI d'avoir augmenté les investissements du secteur privé. Nous demandons au GBM de continuer à étudier des solutions innovantes susceptibles de mobiliser des financements privés pour les pays en développement.

5. La pandémie démontre l'importance de prendre des mesures visant à prévenir les crises, à s'y préparer et à y réagir. Tous les pays sont exposés à des risques, y compris des pandémies, des catastrophes naturelles et des événements liés au climat. Les pays ont besoin de politiques, de mécanismes, d'institutions et de ressources plus solides pour renforcer la résilience. En collaboration avec les partenaires du développement, le GBM est particulièrement bien placé pour apporter son aide dans des domaines clés, notamment le



renforcement des cadres budgétaires afin de mieux mettre en œuvre les politiques contracycliques, la promotion du capital humain, le développement de la qualité et du volume des infrastructures, l'amélioration de l'accès à l'énergie, la constitution de systèmes de santé et de protection sociale robustes, et la mise en place d'infrastructures numériques, qui sont essentielles au renforcement de la résilience des pays. Nous appelons le GBM à continuer de fournir un financement flexible et rapide aux plus vulnérables, y compris dans les petits États et en cas de situations de fragilité, de conflit et de violence. Le GBM peut également exploiter les connaissances et les leçons retenues, tout en s'attaquant à des risques tels que les pénuries alimentaires, la malnutrition, les menaces à la cybersécurité, et en les surveillant, et a renforcé la diligence raisonnable à l'égard des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Nous demandons au GBM de continuer à renforcer les mesures visant à prévenir les crises, à s'y préparer et à y réagir, et à jouer un rôle dans l'architecture mondiale de la santé.

6. Le GBM devrait continuer à soutenir une reprise verte, résiliente et inclusive, conformément aux objectifs à long terme de développement durable. Le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement ont aggravé les effets de la pandémie sur la réduction de la pauvreté, l'inégalité, le capital humain, la migration, l'égalité entre les sexes, les situations de fragilité, de conflit et de violence, et la sécurité alimentaire, les petits États, les PFR et les PRI présentant tous des vulnérabilités aiguës. Les ressources étant limitées, le GBM, associé à d'autres IFI, devrait fournir des conseils sur les réformes essentielles, aider à améliorer la mobilisation équitable des ressources nationales et la qualité des dépenses publiques, lutter contre les flux financiers illicites, favoriser un environnement favorable aux investissements privés et publics, et s'employer à renforcer les institutions. Nous affirmons l'importance du soutien du GBM à la création d'emplois et à la transformation économique dans le cadre d'un vaste programme de développement vert, résilient et inclusif. Nous soutenons d'autres mécanismes visant à accroître le financement climatique du GBM, y compris émanant de sources privées. Nous invitons le GBM et le FMI d'approfondir leur diagnostic des besoins des PFR et des PRI au cas par cas, ainsi que les instruments de soutien stratégique et de financement innovants pour mieux reconstruire. Nous demandons au GBM d'évaluer son soutien aux PRI, qui ont été durement touchés par la pandémie.

7. Nous saluons le Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) du GBM, y compris la mesure des résultats et la production de rapports, ainsi qu'un soutien solide aux contributions déterminées au niveau national (CDN) et aux stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité. Nous demandons au GBM de déployer ses nouveaux rapports nationaux sur le climat et le développement dans les pays clients, qui renforceront le lien entre les problèmes climatiques, le développement et la réduction de la pauvreté, et détermineront les lacunes et les mesures nécessaires. Guidés par les CDN des pays, nous nous attendons à ce que le GBM, en collaboration avec d'autres banques multilatérales de développement (BMD), joue un rôle de premier plan dans l'harmonisation avec l'Accord de Paris en établissant des échéanciers, des produits livrables et des mécanismes de financement précis. Tout au long de ses travaux sur le climat, le GBM devrait accorder la même importance au financement des mesures d'adaptation et d'atténuation. L'engagement du GBM nous encourage à augmenter son financement climatique, conformément aux objectifs nationaux, pour atteindre 35 % en moyenne au cours des cinq prochaines années. Nous exhortons le GBM à accroître encore davantage son impact en sollicitant davantage de financement climatique auprès du secteur privé et des ressources nationales. Nous demandons au GBM de s'appuyer sur le PACC pour aider à protéger le capital naturel et la biodiversité. Nous l'exhortons à aider les pays à réaliser une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone, adaptée à la combinaison de besoins, de capacités et d'actifs énergétiques de chaque pays. Nous soutenons le rôle important joué par le GBM et le FMI dans la préparation de la prochaine COP15 sur la biodiversité et de la COP26 sur le climat. Nous demandons au GBM de continuer à chercher des solutions et élaborer des mécanismes pour que le secteur privé puisse accroître son financement.



8. Nous nous engageons à conclure une ambitieuse reconstitution des ressources au titre d'IDA-20 en décembre. Les négociations nous y encouragent. Les pays de l'IDA auront des besoins de financement exceptionnellement élevés au cours du prochain cycle de l'IDA. Nous faisons appel à la solidarité de tous les partenaires pour veiller à ce que la politique et le plan financier soutiennent la reprise post-pandémique.

9. Nous encourageons le GBM et le FMI à poursuivre la coordination des efforts visant à renforcer la transparence et la capacité de gestion de la dette, y compris un processus permettant de consolider la qualité et la cohérence des données sur la dette et d'améliorer la communication de l'information sur la dette, tout en aidant de nombreux PFR et PRI à parvenir à une viabilité budgétaire et de la dette. Alors que l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) arrive à son terme, nous saluons le soutien du GBM et du FMI, conformément à leurs mandats respectifs, pour la mise en œuvre du Cadre commun du G20, en collaboration avec le Club de Paris. Nous rappelons le travail à venir des BMD, comme l'indique le Cadre commun, à la lumière des vulnérabilités de la dette.

10. Nous jugeons encourageante l'approbation de la nouvelle allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI, équivalant à environ 650 milliards de dollars, qui répondra aux besoins à long terme, à savoir compléter les réserves, renforcer la confiance et favoriser la résilience et la stabilité de l'économie mondiale. Cette allocation aidera particulièrement les pays vulnérables à faire face à la crise de COVID-19. Nous invitons le FMI et le GBM à travailler ensemble, dans le cadre de leurs mandats et tenant compte de leur avantage comparatif, pour aider les pays à tirer le meilleur parti de leurs DTS, soutenir et coordonner les initiatives volontaires de transfert des DTS, et amplifier les avantages pour les pays vulnérables.

11. Nous soutenons fermement l'engagement du GBM à respecter les normes les plus élevées de transparence et de responsabilisation dans les opérations qu'il finance. Il s'agit notamment de l'application rigoureuse du Cadre environnemental et social et des Normes de performance, qui élargissent les protections dont bénéficient les personnes et l'environnement dans les projets financés par le GBM, et nous nous félicitons des efforts constants du GBM de renforcer la diligence voulue. Nous nous félicitons également de la mise en œuvre des récentes réformes des mécanismes de responsabilisation du GBM.

12. Nous soutenons aussi fermement l'engagement du GBM en faveur des niveaux les plus élevés de transparence et de responsabilisation dans ses opérations et travaux de recherche. Nous attendons du GBM qu'il prenne des mesures supplémentaires pour assurer l'intégrité et la crédibilité des données et des produits de savoir, et promouvoir une culture de respect, d'inclusion et de non-discrimination, afin que le personnel soit à l'abri de représailles et se sente en confiance pour signaler des actes répréhensibles. Nous appelons à une protection renforcée des lanceurs d'alerte et à une politique de tolérance zéro en matière d'abus et d'inconduite. Nous félicitons le personnel pour son attachement continu à la mission du GBM dans des circonstances difficiles.

13. Nous remercions le personnel du GBM pour les efforts exceptionnels qu'il déploie afin d'accroître l'aide apportée aux pays clients pendant la crise mondiale. Nous restons déterminés à améliorer les performances et la culture des institutions pour qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes, grâce à la promotion incessante de la diversité, de l'équité, de l'inclusion, de l'égalité entre les sexes et d'une tolérance zéro au racisme.

14. Nous remercions également les directeurs exécutifs du GBM pour leur travail sur les Examens des droits de vote de l'IDA et de la répartition du capital de la BIRD et de la SFI. Nous nous félicitons du consensus qui s'est dégagé autour du rapport final sur l'Examen des droits de vote de l'IDA. Nous acceptons la recommandation de ce rapport concernant le nouveau cadre proposé et appelons à la mise en œuvre de ce dernier lors de la prochaine



reconstitution des ressources d'IDA-20. Par ailleurs, nous prenons acte du rapport final sur l'Examen de la répartition du capital de 2020 et en acceptons les recommandations, y compris le calendrier des travaux techniques pour la préparation du prochain examen. Nous attendons avec impatience le prochain Examen quinquennal de la répartition du capital, qui aura lieu en 2025 conformément aux principes de Lima sur la répartition du capital.

15. Nous remercions M^{me} Mia Amor Mottley, première ministre et ministre des Finances de la Barbade, pour ses conseils et le leadership dont elle a fait preuve en sa qualité de présidente du Comité au cours de l'année écoulée. Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Azucena Arbeleche, ministre de l'Économie et des Finances de l'Uruguay, comme présidente du Comité du développement pour la période allant de novembre 2021 à octobre 2022. 16. La prochaine réunion du Comité du développement se tiendra à Washington le 22 avril 2022.

Réunions du printemps de 2022 de la Banque mondiale et du FMI : Déclaration du président du Comité du développement

Le 22 avril 2022

1. Le Comité du développement souhaite rappeler que, le 2 mars, l'Assemblée générale des Nations Unies, a adopté, à une majorité de 141 pays, la résolution ES-11/1 « Agression contre l'Ukraine⁶ » qui « déplore dans les termes les plus énergiques l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'article 2 de la Charte » et « exige que la Fédération de Russie cesse immédiatement d'employer la force contre l'Ukraine ». Trente-cinq pays se sont abstenus, cinq ont voté contre la résolution et certains pays n'ont exprimé aucune position. Le Comité du développement reconnaît que la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine a de très lourdes conséquences humanitaires et qu'elle entraîne des répercussions néfastes qui se transmettent à l'économie mondiale par des canaux directs et indirects. Il appelle de ses vœux une rapide résolution du conflit par des moyens diplomatiques, « par voie de dialogue, de négociation, de médiation et autres moyens pacifiques⁷ », et plaide pour une coopération internationale plus étroite et un recours accru au multilatéralisme afin d'empêcher la fragmentation et préserver l'intégration économique mondiale.

2. L'économie mondiale est confrontée à des conditions financières plus strictes et plus instables, ainsi qu'à des crises liées à la santé publique, au capital humain, au changement climatique et à la biodiversité, à l'insécurité alimentaire et énergétique, à la dette, aux réfugiés et aux migrations internes, et à la fragilité, aux conflits et à la violence (FCV). Leurs effets seront ressentis plus durement par les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, en particulier par leurs populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. La reprise économique restera probablement précaire dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques, les investissements, le commerce et la croissance économique mondiale étant mis à mal par la flambée des prix des produits de base, les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et les perturbations des envois de fonds. L'apparition possible de nouveaux variants de COVID-19 souligne la nécessité de se préparer à d'autres périls liés à la pandémie et de remédier au déploiement inégal des vaccins. La fraude fiscale, la corruption et les flux financiers illicites restent également préoccupants. Nous demandons au GBM et au FMI de rester vigilants, de coordonner les actions et d'inscrire leurs interventions dans les pays dans l'optique d'une reprise économique verte, résiliente et inclusive, tout en continuant de se concentrer sur le

⁶ Tiré de la Résolution ES-11/1 des Nations Unies.

⁷ Idem.



double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité commune et en aidant les pays à atteindre les ODD.

3. La forte hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et d'autres produits de base affaiblit les systèmes alimentaires et frappe les plus vulnérables, ce qui compromet les efforts de réduction de la pauvreté et exacerbe les inégalités aussi bien dans les PFR que dans les PRI. La hausse des prix des engrais et les difficultés d'approvisionnement en cultures de base, conjuguées à la rareté de l'eau, aux inondations, aux sécheresses et à d'autres effets du changement climatique, touchent particulièrement les petits agriculteurs et menacent la sécurité alimentaire mondiale. Nous demandons au GBM d'utiliser tous les instruments dont il dispose pour accroître son soutien financier, stratégique et analytique afin d'aider les pays à répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de protection sociale; nous le prions en outre instamment de collaborer étroitement avec les BMD, le Programme alimentaire mondial et d'autres institutions des Nations Unies, l'OMC, le FMI et d'autres parties prenantes dans le cadre de la riposte mondiale aux crises. Nous demandons au GBM de continuer à aider les pays à mettre en œuvre des politiques visant à renforcer la résilience face à la réduction des approvisionnements alimentaires, tout en s'employant à remédier aux vulnérabilités sous-jacentes qui ont exacerbé l'insécurité alimentaire, et à décourager toute action des responsables des politiques publiques susceptible d'avoir des répercussions négatives sur les marchés alimentaires.

4. La guerre en Ukraine et d'autres conflits survenus ces dernières années ont contraint des millions de personnes à se déplacer et provoqué une augmentation rapide de la population mondiale de réfugiés, mettant à rude épreuve les communautés d'accueil. Nous saluons l'engagement du GBM à lutter contre la fragilité, les conflits et la violence et nous réjouissons qu'il ait quasiment triplé les financements de l'IDA en faveur des FCV au cours des cinq dernières années. Nous appelons à renforcer la présence sur le terrain et à accroître le soutien financier dans ces situations. Nous demandons au GBM de continuer à répondre aux besoins de développement en période de crise, afin qu'il puisse contribuer à atténuer l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les déplacements forcés et les violences sexistes; à fournir un soutien d'urgence aux revenus; à rétablir et améliorer l'accès inclusif à l'éducation, à la santé et aux services de base tels que l'eau et l'énergie; et à multiplier les possibilités économiques et les emplois, en privilégiant les femmes et les filles. Nous nous félicitons de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie du GBM en matière de FCV et de la stratégie relative aux États fragiles et touchés par un conflit adoptée récemment par le FMI. Nous encourageons le GBM à continuer à travailler dans le champ de l'action humanitaire, du développement et de la promotion de la paix aux côtés des gouvernements, des Nations Unies, du FMI et d'autres partenaires, y compris des organisations bilatérales, multilatérales et non gouvernementales, afin d'analyser les facteurs de FCV, en mettant l'accent sur la prévention et la résilience, et de fournir des services essentiels. Nous reconnaissons que les situations de FCV se multiplient, des crises éclatant aussi bien dans les PFR que dans les PRI. Nous demandons au GBM de continuer à apporter des réponses stratégiques et financières souples et innovantes et de renforcer sa présence, en veillant au respect scrupuleux de ses normes sociales et fiduciaires, afin que les ressources puissent être utilisées de manière stratégique et efficace.

5. La réponse à la crise de COVID-19 reste une priorité essentielle. Bien que les taux de vaccination aient augmenté, les revers enregistrés sur le plan du développement ont frappé les plus démunis, en particulier dans les petits États et les situations de FCV, ce qui nécessite des interventions sur mesure, axées sur les pays. Nous saluons les efforts déployés par le GBM pour faire face à la crise et apporter un soutien financier sans précédent, d'un montant de 204 milliards de dollars en 2020-2021, notamment dans les domaines de la santé, l'éducation et la protection sociale, afin de contrer les méfaits importants sur le capital humain dans les PFR et les PRI. Nous nous félicitons de l'extraordinaire reconstitution des ressources au titre d'IDA-20 qui a été avancée d'une année. Ces ressources, d'un montant total de 93 milliards de dollars, seront essentielles pour



soutenir les initiatives menées dans les pays les plus pauvres et rester engagé sur les objectifs à long terme. Nous remercions le GBM qui a collaboré avec le Groupe de travail des dirigeants multilatéraux (GBM, FMI, OMS et OMC) pour impulser des actions internationales visant à assurer une livraison rapide et équitable des vaccins. Nous demandons au GBM de continuer à utiliser son pouvoir fédérateur et sa capacité de mobilisation financière pour aider à déployer les vaccins, accroître la fabrication, investir dans les outils de diagnostic et les traitements, et renforcer les systèmes de santé, toutes choses qui aideront les pays en développement à accélérer leur reprise économique. Nous exhortons le GBM à accroître le soutien financier, stratégique et analytique qu'il apporte aux pays pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de vaccination, de renforcer les capacités des systèmes de santé, de progresser vers la couverture sanitaire universelle et de soutenir la résilience, la prévention et la préparation aux pandémies futures; pour ce faire, il s'appuiera sur les enseignements des expériences récentes et coordonnera étroitement les actions avec ses partenaires sanitaires internationaux.

6. Les nombreuses crises concomitantes auront des conséquences durables. Nous demandons au GBM de poursuivre ses efforts de promotion de la viabilité et de la transparence de la dette, notamment par la mise en œuvre du Cadre commun du G20, conjointement avec le Club de Paris, pour aider les PFR, de même que par les initiatives visant à remédier aux vulnérabilités liées à la dette dans les PRI. Nous nous félicitons du Plan d'action sur le changement climatique du GBM, qui l'aidera à s'aligner sur l'Accord de Paris et à renforcer les actions qu'il mène pour promouvoir la biodiversité, améliorer l'accès à l'énergie et à l'eau potable, et soutenir une transition équitable vers une économie sobre en carbone, adaptée à la situation de chaque pays. Nous nous félicitons en outre du montant de 26 milliards de dollars engagé par le GBM dans le domaine du changement climatique en 2021. Nous encourageons par ailleurs le GBM à favoriser la mobilisation de capitaux privés et la création d'emplois, notamment par le biais du développement des marchés financiers nationaux; à travailler en coordination avec le FMI sur le nouveau Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité et réfléchir à la possibilité d'utiliser les DTS; à élargir la marge de manœuvre budgétaire, notamment par la mobilisation des ressources intérieures; à intensifier le financement du programme des biens publics mondiaux (GPG), tout en reconnaissant le rôle clé des PRI dans sa mise en œuvre; à être le chef de file de la promotion de l'égalité entre les sexes, par son appui financier, politique et technique; à renforcer le capital humain grâce à des investissements dans l'éducation, la santé et la protection sociale; à investir dans les infrastructures et promouvoir la numérisation, y compris par le biais du secteur privé; et à soutenir tous ses clients en vue d'une reprise verte, résiliente et inclusive, qui sera essentielle pour remédier aux pertes sur le plan du développement et réduire les inégalités. Nous attendons avec intérêt des discussions fructueuses dans ces domaines, plus particulièrement au sujet des vulnérabilités liées à la dette, des biens publics mondiaux, de la transformation numérique, du changement climatique et de la fragilité.



Section B : Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international (FMI) est l'institution multilatérale centrale du système financier international. Son rôle consiste à fournir une surveillance économique mondiale, une aide au renforcement des capacités et une aide financière aux pays qui connaissent des déséquilibres externes insoutenables et des difficultés économiques connexes.

Depuis 1945, le Canada, l'un des 29 signataires des statuts initiaux du FMI, est un membre central et influent de cette institution. Le FMI a depuis pris de l'ampleur et compte maintenant 190 États membres, soit la presque totalité des pays du monde. Le Canada participe à tous les aspects de la gouvernance et des opérations du FMI et collabore avec ses partenaires internationaux pour s'assurer que le FMI s'acquitte efficacement de son mandat. Une économie mondiale saine et stable crée plus d'emplois pour les Canadiens, favorise la stabilité des prix des biens et des services et rehausse notre niveau de vie.

Le FMI a pris un certain nombre de mesures pour soutenir l'Ukraine face à l'invasion injustifiable et illégale de la Russie. Elles sont énumérées ci-dessous.

- Le FMI a fourni à l'Ukraine un financement d'urgence de 1,4 milliard de dollars américains, le 9 mars 2022.
- Le FMI a créé un nouveau compte administré pour l'Ukraine en avril 2022. Ce compte, dont la création a été parrainée par le Canada, permet aux pays membres du FMI de fournir un financement bilatéral souple directement au gouvernement de l'Ukraine. Le Canada, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont tous apporté une aide importante à l'Ukraine au moyen de cet outil jusqu'à présent.
- Le FMI a créé un nouveau guichet « chocs alimentaires » afin de permettre à l'Ukraine et aux autres pays admissibles qui souffrent d'une hausse importante des prix des aliments en raison de l'invasion russe d'avoir accès à un financement d'urgence supplémentaire. Ce guichet a permis à l'Ukraine de recevoir 1,3 milliard de dollars américains du FMI et à d'autres pays touchés, notamment en Afrique et dans les Amériques, comme le Malawi, le Sud-Soudan et Haïti, de recevoir du financement.

Cette réponse du FMI prouve que la communauté internationale prête main-forte à l'Ukraine et aide son gouvernement à soutenir les opérations gouvernementales, et à continuer de fournir des services essentiels. Le Canada a été et demeurera un ardent défenseur de l'Ukraine au sein du FMI.

Le FMI continue également de faire partie intégrante de la réponse mondiale à la pandémie de COVID-19 en fournissant un volume sans précédent de financement d'urgence à ses membres afin de répondre aux besoins de financement pressants associés à la pandémie. Le 2 août 2021, le Conseil des gouverneurs du FMI a approuvé une allocation générale de nouveaux droits de tirage spéciaux (DTS) équivalant à 650 milliards de dollars américains, soit le montant le plus élevé de l'histoire du FMI.

À la suite de l'allocation des DTS, le Canada et d'autres dirigeants du G7 et du G20 ont convenu d'accroître l'incidence de l'allocation en s'engageant à attribuer 100 milliards de dollars américains aux pays vulnérables et à faible revenu. Alors que le Canada s'était initialement engagé à attribuer 20 % de son allocation de DTS, la vice-première ministre Chrystia Freeland a annoncé en avril 2022 que non seulement le Canada avait atteint son objectif d'attribution, mais qu'il l'avait dépassé.



Gouvernance et représentation

Part des voix détenues par le Canada

Les parts des voix détenues par les pays membres sont en grande partie basées sur leur poids économique global relatif et leur ouverture au commerce international. Le Canada détient 2,22 % des voix du FMI, ce qui le classe au 11^e rang des membres pour la période visée par le présent rapport.

Tableau 1 : Parts des voix des 20 principaux membres du FMI (pourcentage du total des votes)

Rang	Pays	Part (%)
1	États-Unis	16,50
2	Japon	6,14
3	Chine	6,08
4	Allemagne	5,31
5	France	4,03
6	Royaume-Uni	4,03
7	Italie	3,02
8	Inde	2,63
9	Fédération de Russie	2,59
10	Brésil	2,22
11	Canada	2,22
12	Arabie Saoudite	2,01
13	Espagne	1,92
14	Mexique	1,80
15	Pays-Bas	1,76
16	Corée	1,73
17	Australie	1,33
18	Belgique	1,30
19	Suisse	1,17
20	Turquie	0,95

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Le FMI rend compte à ses pays membres par l'intermédiaire de nombreux mécanismes. Le Conseil des gouverneurs, composé d'un gouverneur et d'un gouverneur suppléant nommés par chaque pays membre, est le plus haut organe de décision du FMI.



Le Conseil des gouverneurs est responsable des décisions institutionnelles les plus importantes requises en vertu des statuts (p. ex. augmenter les quotes-parts, admettre de nouveaux membres et modifier les statuts et les règlements). La gouverneure du Canada au FMI au cours de la période visée par le présent rapport était la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. Le poste de gouverneur suppléant du FMI est actuellement occupé par Tiff Macklem, gouverneur de la Banque du Canada.

Le Canada au Conseil d'administration

Le Conseil des gouverneurs délègue les pouvoirs sur les activités courantes du FMI au Conseil d'administration de 24 membres, qui est présidé par la directrice générale du Fonds, Kristalina Georgieva. Le système de groupes de pays permet aux 24 membres du Conseil d'administration de représenter les 190 pays membres, ce qui facilite les activités quotidiennes.

Le Canada détient l'un de ces 24 sièges et représente un groupe de 12 pays⁸. En combinant tous les membres du groupe de pays qu'elle représente, l'administratrice du Canada exerce 3,37 % des voix, ce qui place le groupe de pays au 12^e rang. Vu les contributions financières du Canada et le degré de participation du FMI, c'est un Canadien ou une Canadienne qui a toujours occupé le poste d'administrateur représentant ce groupe de pays. Au cours de la période visée par le présent rapport, le directeur général du Canada était Philip John Jennings. Le directeur général est appuyé par une équipe composée de personnel en détachement des pays représentés dans le groupe.

Puisque le Conseil d'administration procède habituellement par consensus, il est rare que ses membres soient appelés à voter. Le Canada contribue à la formulation des propositions stratégiques avant qu'elles soient soumises au Conseil, au moyen de discussions non officielles avec le personnel et la direction ou encore au moyen de consultations avec d'autres administrateurs.

Pour en savoir davantage sur les structures de gouvernance, de représentation et de reddition de comptes du FMI, veuillez consulter le [site Web traitant de la structure de gouvernance du FMI](#).

Le Canada au Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le CMFI fournit des conseils et fait rapport au Conseil des gouverneurs sur les questions monétaires et financières internationales ainsi que sur les nouveaux enjeux d'importance mondiale. Bien qu'il ne dispose pas de pouvoir décisionnel officiel, il joue un rôle important dans l'établissement de l'orientation stratégique du Fonds. La composition du CMFI reflète celle du Conseil d'administration, le ministre des Finances du Canada occupant l'un des 24 sièges à la table du CMFI. Magdalena Andersson, ministre des Finances de la Suède, a présidé le CMFI du début de la période visée par le présent rapport jusqu'en janvier 2022. Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de l'Économie et du Numérique, a présidé le CMFI pour le reste de la période visée par le présent rapport. Les membres du CMFI se réunissent habituellement deux fois l'an, soit pendant les assemblées annuelles et printanières du FMI et de la Banque mondiale. Le CMFI produit des communiqués visant à fournir une orientation stratégique et politique au directeur et au conseil d'administration du FMI. Le ministre des Finances du Canada dépose

⁸ Outre le Canada, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.



également, lors des assemblées annuelles et printanières, et au nom des pays qu'il représente, des déclarations écrites qui décrivent nos priorités collectives pour les activités du Fonds. Les déclarations de nos membres pour la période visée sont présentées ci-dessous et sont également publiées sur le site Web du FMI⁹.

Ressources, prêts et développement des capacités du FMI

Ressources financières du FMI

Les ressources financières du FMI comprennent des ressources permanentes et des ressources temporaires. Les quotes-parts permanentes¹⁰ souscrites par les membres constituent la principale source de ressources financières du FMI. Ces ressources sont complétées par les Nouveaux accords d'emprunt (NAE), des accords d'emprunt multilatéraux renouvelables (auxquels le Canada participe) qui représentent une deuxième ligne de protection pour le FMI. De plus, le FMI a actuellement des accords d'emprunt bilatéraux temporaires avec 40 membres (dont le Canada), qui servent de troisième mécanisme de protection. Dans l'éventualité d'une grave crise économique mondiale, le FMI peut recourir à ces marges de crédit multilatérales et bilatérales après que toutes les autres ressources ont été épuisées. Pour en savoir plus, consultez le [site Web sur les emprunts multilatéraux et bilatéraux du FMI](#).

Alors que les ressources décrites ci-dessus peuvent servir à répondre aux besoins en matière d'ajustement macroéconomique de tout pays membre, le FMI dispose également d'un fonds fiduciaire spécial permettant l'attribution de prêts concessionnels aux membres les plus pauvres et les plus vulnérables¹¹. Le Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC) est financé à l'aide de contributions sous forme de prêts et de subventions de la part de pays membres comme le Canada ainsi qu'au moyen de revenus de placements du FMI.

Les opérations financières du FMI se transigent en droits de tirage spéciaux (DTS)¹², un instrument de réserve international créé par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des pays membres. Le tableau 2 résume les ressources financières du FMI, de même que les engagements et la position financière du Canada au Fonds en date du 30 avril 2022. Pour de plus amples renseignements sur les finances du FMI, veuillez consulter le [Rapport annuel du conseil d'administration de 2022 du FMI](#).

⁹ [Déclarations du CMFI par pays](#), 14 octobre 2021; [Déclarations du CMFI par pays](#), 21 avril 2022.

¹⁰ [Quotes-parts au FMI](#).

¹¹ [Le soutien du FMI aux pays à faible revenu](#).

¹² Le DTS est l'unité de compte du FMI. Sa valeur est fondée sur un ensemble de devises comprenant le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le yen japonais et le renminbi chinois. Les DTS peuvent être échangés contre les monnaies librement utilisables des membres du FMI. Au 29 avril 2022, 1 DTS valait 1,719630 dollar canadien.



Tableau 2 : Sommaire des ressources financières du FMI et de la position financière du Canada au FMI, en date du 30 avril 2022 (en milliards)

Description	Total (DTS)	Contribution du Canada (DTS)	Contribution du Canada (dollars canadiens)	Prélevé de la contribution du Canada (DTS)
Sources : FMI : Canada : Position financière au Fonds; états financiers du FMI pour 2022; unités monétaires par DTS (en anglais); calculs du ministère des Finances du Canada.				
Compte des ressources générales				
Quote-part	476	11,0	19,0	3,1
Nouveaux accords d'emprunt	361	7,7	13,3	0,1
Accords d'emprunt bilatéraux	138	3,5	6,0	0
Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance				
Engagements de prêts en vigueur		1,5 ¹³	2,7	0,8

Programmes de prêts du FMI

Le FMI met ses ressources à la disposition de ses membres pour les aider à régler des problèmes provisoires au titre de la balance des paiements pendant qu'ils mettent en œuvre des ajustements à la politique économique. Pour fournir cette assistance, le FMI utilise deux types d'accords de prêt : les prêts non concessionnels, qui sont consentis à tous les membres, et les prêts concessionnels consentis aux pays membres à faible revenu et vulnérables admissibles. Les prêts non concessionnels sont financés à même les ressources ordinaires du Fonds, qui sont regroupées dans le Compte des ressources générales (CRG), tandis que les prêts concessionnels sont financés à même le FFRPC.

En mars 2021, le conseil d'administration a approuvé une prolongation jusqu'à la fin de 2021 des relèvements temporaires des limites d'accès annuelles cumulées qui s'appliquaient depuis avril 2020 aux instruments de financement d'urgence du Fonds, au CRG et au FFRPC. En décembre 2021, le conseil d'administration a approuvé une nouvelle prolongation jusqu'en juin 2023 des relèvements temporaires des limites d'accès cumulées en vertu des instruments de financement d'urgence, tout en permettant à toutes les autres limites d'accès qui avaient été temporairement relevées de revenir à leur niveau d'avant la pandémie, comme prévu. Ces limites relevées ont contribué à faire en sorte que les pays membres aient un accès suffisant aux mécanismes de financement du FMI pour répondre à leurs besoins. De plus amples détails concernant les mécanismes et les instruments de prêt du FMI se trouvent sur le [site Web sur les prêts du FMI](#).

Accords de prêt

Au cours de son exercice 2021-2022 (du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022), le FMI a approuvé 12 nouveaux accords de prêt non concessionnels, ainsi que deux augmentations des accords existants, totalisant 77,9 milliards de DTS (environ 134,0 milliards de dollars). Le

¹³ Le 26 mai 2022, l'engagement du Canada à l'égard du prêt au titre du FFRPC a été porté à 2 milliards de DTS.



30 avril 2022, à la fin de l'exercice du FMI, on comptait 21 accords de prêts non concessionnels actifs au Fonds, totalisant 117,9 milliards de DTS (environ 202,7 milliards de dollars).

Le FMI a également approuvé 14 nouveaux accords de prêt concessionnels et une augmentation d'un accord existant dans le cadre du FFRPC, totalisant 5,9 milliards de DTS (environ 10,1 milliards de dollars). Le 30 avril 2022, à la fin de l'exercice du FMI, on comptait 20 accords actifs au FFRPC, totalisant 6,9 milliards de DTS (environ 11,9 milliards de dollars).

Le tableau 3 présente un résumé des nouveaux accords de prêt du FMI qui ont été approuvés en 2021-2022. Le graphique 1 donne un aperçu des accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2022. Une liste complète des mécanismes de prêt du FMI est fournie dans son rapport annuel et sur le [site Web sur les accords de prêt du FMI](#) (en anglais).

Tableau 3 : Résumé des nouveaux accords de prêt approuvés en 2021-2022

Description	Nombre de nouveaux accords	Taille (milliards de DTS)	Taille (milliards de dollars)
Source : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada. Remarques : Le nombre d'accords et la taille totale des programmes peuvent ne pas correspondre, car les chiffres ont été arrondis et le FMI a eu recours à des programmes mixtes qui comprennent des prêts concessionnels et non concessionnels.			
Prêts non concessionnels	14	77,9	133,9
Programme de prêts ordinaire	7	33,5	57,6
Prêts d'urgence	3	1,3	2,3
Prêts de précaution	2	42,8	73,6
Augmentation des accords existants	2	0,2	0,4
Prêts concessionnels (FFRPC)	15	5,9	10,1
Programme de prêts ordinaire	10	5,4	9,3
Prêts d'urgence	4	0,5	0,8
Augmentation des accords existants	1	0,1	0,1
Total des prêts	24	83,8	141,3

Tableau 4a : Accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2022 – par région

	Taille (milliards de DTS)
Source : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada.	
Afrique	9,5
Amériques	108,7



Tableau 4a : Accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2022 – par région	Taille (milliards de DTS)
Asie	5,9
Europe	0,7
Total	124,8

Tableau 4b : Accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2022 – par type et par pays	Taille (milliards de DTS)
Sources : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada.	
Accords de précaution non concessionnels	70,1
Chili	17,4
Colombie	7,2
Mexique	35,7
Panama	1,9
Pérou	8,0
Accords de prêt non concessionnels	47,8
Kenya	1,2
Reste de l'Afrique	2,0
Argentine	31,9
Costa Rica	1,2
Équateur	4,6
Reste des Amériques	0,8
Jordanie	1,1
Pakistan	4,3
Reste de l'Asie	0,0
Europe	0,6
Accords concessionnels	6,9

Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance

Le Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC) est l'instrument utilisé par le FMI pour accorder des prêts aux pays à faible revenu. Le Canada a toujours appuyé le FFRPC et, en 2021-2022, il a annoncé 500 millions de DTS en nouveaux engagements de prêts et une subvention de 107 millions de dollars au FFRPC, ce qui l'a aidé



à respecter son engagement d'attribuer 20 % de son allocation de DTS aux pays vulnérables et à faible revenu.

Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité

Au cours de la période visée par le présent rapport, le Canada a collaboré avec d'autres membres du FMI pour élaborer le nouveau Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD). Ce fonds fournit du financement aux économies vulnérables des pays à revenus faible et intermédiaire afin de renforcer leur résilience aux chocs externes et d'assurer une croissance durable, particulièrement en ce qui a trait aux enjeux macroéconomiques critiques comme le changement climatique et la préparation aux pandémies.

Développement des capacités

Depuis plus de 50 ans, le travail de développement des capacités (DC) du FMI a permis aux pays membres d'aider leurs institutions nationales à renforcer leur capacité à favoriser des politiques efficaces qui mènent à une plus grande stabilité et croissance économiques. Les activités du FMI en matière de DC sont financées à la fois sur le plan interne et sur le plan externe. Ces activités représentaient environ un quart du budget du FMI en 2021-2022. Les dépenses consacrées au DC totalisaient 242 millions de dollars américains. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page concernant le [développement des capacités du FMI](#) (en anglais).

Contributions du Canada au développement des capacités

Les partenariats externes permettent au FMI d'intensifier ses efforts de renforcement des capacités pour les membres dans le besoin. Le Canada a toujours été l'un des plus importants contributeurs externes pour les activités de DC du FMI, ayant octroyé environ 118,7 millions de dollars américains (soit environ 152 millions de dollars canadiens) depuis 2012 (voir le tableau 5 pour plus de détails). Grâce à cette contribution, des pays à revenu faible ou moyen ont pu renforcer leurs capacités dans des domaines comme le fonctionnement du système bancaire central, la gestion des finances publiques, la gestion de la dette, ainsi que le développement et la surveillance du secteur financier. Les activités de DC financées par le Canada sont généralement assurées de trois manières distinctes :

1. Centres régionaux d'assistance technique (CRAT) : Le FMI a mis en place une approche régionale en matière de prestation de DC. Outre la formation offerte à l'Institut pour le développement des capacités du FMI à Washington, le FMI gère sept instituts régionaux de formation et neuf CRAT situés en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Chine, au Moyen-Orient et dans la région du Pacifique. Au cours des 20 dernières années, le Canada, en tant que principal donateur, a versé près de 67 millions de dollars américains (environ 86 millions de dollars canadiens) au Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC). Le CARTAC offre un renforcement des capacités spécialisé qui est apprécié par les pays et territoires des Caraïbes participants. Ces mesures sont conformes à l'engagement pris par le Canada de soutenir les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page concernant les [centres régionaux de développement des capacités](#).

2. Initiatives dirigées par les pays : Les pays membres, les autres IFI et les mécanismes de financement des projets du FMI (par exemple les CRAT, les fonds fiduciaires à donateurs multiples et les fiducies propres à chaque pays) peuvent tenir des « sous-comptes » pour les initiatives ciblées d'assistance technique ou conserver une réserve stratégique pour répondre rapidement aux nouvelles priorités. Le Canada tient un sous-compte pour appuyer diverses activités de DC dans les Caraïbes, en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique.



3. Fonds fiduciaires à donateurs multiples : Le FMI gère plusieurs fonds thématiques, notamment le Fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes (BA/FAT), et d'autres fonds visant à améliorer l'accessibilité des données et la gestion de la dette publique, et d'autres dossiers liés à la gestion financière publique. À l'appui de la réponse mondiale à la pandémie, le FMI gère également l'initiative de développement des capacités de lutte contre la crise de la COVID-19, qui aide les pays à orienter leurs économies pendant la crise et à se préparer à une reprise inclusive. En 2021, le Canada a versé 3,5 millions de dollars américains (environ 4,5 millions de dollars canadiens) à la Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique pour soutenir le Programme de renforcement de la gestion de la dette en Afrique orientale et australe. Le Canada soutient également le fonds fiduciaire thématique BA/FAT et le fonds fiduciaire pour la Somalie pour le développement des capacités. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page Web des [Fonds thématiques pour le développement des capacités](#).

**Tableau 5 : Assistance technique du Canada
(en millions de dollars américains)**

Description	Total des décaissements de 2011-2012 à 2020-2021	Montant décaissé/attribué en 2021-2022
Remarques : Le financement du FMI en matière de développement des capacités est indiqué en dollars américains, au taux de 1,2844 dollar canadien pour un dollar américain en date du 30 avril 2022.		
Source : FMI.		
Centres régionaux d'assistance technique		
Centres régionaux d'assistance technique en Afrique	10,4	0
Centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes	27,1	0
Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine	9,7	0
Centre d'assistance technique financière du Pacifique	1,1	0
Initiatives dirigées par les pays		
Projet Canada-Caraïbes de gestion améliorée des finances publiques	15,8	0
Sous-compte du Canada pour l'assistance technique mondiale	20,3	(3,5)
Activités de développement des capacités de l'Ukraine	18,7	0
Certaines autres activités du Fonds	3,2	0
Fonds fiduciaires thématiques à donateurs multiples		
Fonds thématique BA/FAT	3,4	0



**Tableau 5 : Assistance technique du Canada
(en millions de dollars américains)**

Description	Total des décaissements de 2011-2012 à 2020-2021	Montant décaissé/attribué en 2021-2022
Initiative de développement des capacités de lutte contre la crise de la COVID-19	0	3,5
Fonds fiduciaire pour le développement des capacités en Somalie	2,5	0,7
Sous-compte de la Banque mondiale pour certaines activités du Fonds	5,8	0
Montant total	118	0,7

D'autres détails concernant les opérations du FMI, y compris sur ses activités de surveillance, de prêt, de développement des capacités et de gouvernance institutionnelle, se trouvent sur le [site Web du FMI](#).



Communiqués du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)

Communiqué de la quarante-quatrième réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le 14 octobre 2021

Présidée par M^{me} Magdalena Andersson, ministre des Finances de la Suède

La reprise de l'économie mondiale se poursuit, mais l'on constate toujours des divergences entre pays, attribuables à de grandes disparités dans l'accès aux vaccins et le soutien apporté par les pouvoirs publics. L'apparition de variants du virus a accentué l'incertitude et des risques de dégradation pèsent sur la reprise. La crise accroît la pauvreté et les inégalités, alors que le changement climatique et d'autres enjeux communs se font plus pressants et doivent mobiliser notre attention de toute urgence.

Il convient d'assurer une solide coopération à l'échelle internationale et d'agir sans délai pour parvenir rapidement à une vaccination universelle et ainsi enrayer la propagation de la pandémie, atténuer les divergences et favoriser une reprise inclusive partout dans le monde. À cet égard, nous remercions l'équipe spéciale multilatérale de dirigeants pour ses efforts et l'encourageons à œuvrer pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et leur acheminement sur le terrain.

Afin de contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux consistant à vacciner au moins 40 % de la population de chaque pays d'ici à la fin 2021 et 70 % d'ici à la mi-2022, nous prendrons des mesures pour accroître l'offre de vaccins et celle de fournitures et produits médicaux essentiels dans les pays en développement, et pour supprimer les obstacles entravant l'approvisionnement et le financement.

Dans cet environnement complexe, nous veillerons à adapter notre action à l'échelon national à l'évolution de la pandémie et à la marge de manœuvre dont nous disposons. Nous continuerons de donner la priorité aux dépenses de santé et à la protection des groupes les plus vulnérables. Parallèlement, nous réorienterons notre action, selon qu'il convient, de la riposte à la crise vers la promotion de la croissance et la préservation de la viabilité à long terme des finances publiques, notamment en renforçant si nécessaire les cadres budgétaires à moyen terme. Les banques centrales observent de près la dynamique des prix et peuvent passer outre des pressions inflationnistes de nature passagère. Elles prendront les mesures nécessaires si les risques de désancrage des attentes d'inflation viennent à se matérialiser. Une communication claire sur les orientations prises peut contribuer à limiter la propagation de répercussions négatives d'un pays à l'autre. Nous continuerons de surveiller les facteurs de vulnérabilité financière et les risques qui pèsent sur la stabilité financière, et y remédierons le cas échéant, y compris à l'aide de mesures macroprudentielles ciblées. Nous prenons également des mesures globales pour apporter une aide financière aux pays qui en ont besoin, tout en soutenant les initiatives prises par les pays pour restaurer la viabilité de leur dette et en renforçant les pratiques relatives à la transparence de la dette, tant chez les débiteurs que chez les créanciers, publics comme privés.

Nous œuvrerons ensemble à l'accélération des réformes porteuses de transformations afin de contribuer à la construction d'une économie mondiale plus résiliente et durable. Nous attendons avec intérêt les résultats de la COP26 et nous nous engageons fermement à intensifier notre action climatique conformément à l'Accord de Paris, en tenant compte des facteurs propres à chaque pays. Dans ce contexte, nous aurons recours à des initiatives combinant toutes les mesures efficaces sur le plan des finances publiques, des marchés et de la réglementation, y compris des instruments de politique publique visant à réduire de



manière efficiente les gaz à effets de serre, tout en protégeant les groupes les plus vulnérables. Nous continuerons également de collaborer pour exploiter le potentiel de l'économie numérique en ayant pour objectif d'en faire bénéficier tous les pays et d'en maîtriser les risques. Nous mettrons en place une architecture de la fiscalité internationale plus robuste. Nous réaffirmons nos engagements concernant les taux de change, les déséquilibres mondiaux excessifs et la gouvernance, ainsi que notre déclaration sur le système commercial fondé sur des règles, telle que nous l'avons formulée en avril 2021.

Nous saluons le plan d'action mondial de la directrice générale.

Nous saluons également le soutien que le FMI continue d'apporter aux pays membres afin qu'ils surmontent la pandémie de manière durable et relèvent d'autres défis au moyen d'une surveillance bilatérale et multilatérale de pointe adaptée à leurs spécificités, et d'un développement ciblé des capacités. Nous notons avec satisfaction son souci de perfectionner sans cesse ses activités de surveillance, notamment par une meilleure prise en compte des risques et des incertitudes, une amélioration des dispositifs de prévision et de suivi, une action plus résolue sur les questions macrofinancières, et un travail sur la communication des données et les normes correspondantes. Nous attendons avec intérêt le réexamen de la vision institutionnelle du FMI sur les flux de capitaux, qui sera notamment effectuée sur la base du cadre stratégique intégré. Nous sommes également favorables à une coopération plus efficace du FMI avec ses pays membres vulnérables, notamment les pays fragiles ou touchés par un conflit.

Nous nous félicitons de l'allocation historique de DTS. Nous saluons les efforts déployés par le FMI pour étudier des solutions qui permettraient aux pays membres affichant une position extérieure solide de réaffecter volontairement, et en fonction de leurs procédures intérieures, leurs DTS en faveur des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire vulnérables. Nous nous engageons à augmenter sensiblement les ressources du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) tout en préservant sa solidité financière à long terme. Nous notons avec satisfaction les nouvelles promesses de contribution en faveur du fonds fiduciaire RPC et appelons de nos vœux des contributions supplémentaires sous forme de prêts et de bonifications. Nous sommes favorables à la création d'un fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité au FMI, afin d'offrir un financement abordable et à long terme qui permettrait aux pays engagés dans des réformes macroéconomiques essentielles de réduire les risques pour la stabilité future de leur balance des paiements, notamment ceux liés au changement climatique et à la pandémie. Ce fonds fiduciaire devrait préserver le statut d'avoirs de réserve des DTS. Nous demandons au FMI de concevoir et de mettre en place ce fonds fiduciaire en étroite collaboration avec la Banque mondiale, et d'apporter une assistance technique à l'étude des options envisageables pour le transfert de DTS par l'intermédiaire de banques de développement multilatérales. Nous appelons d'autres pays membres du FMI à signer des accords d'échange volontaire de DTS afin de développer la capacité des marchés.

Nous saluons le soutien constant que le FMI apporte aux pays membres qui présentent des besoins de financement de leur balance des paiements, de plus en plus sous la forme d'accords assortis de prêts dans les tranches supérieures de crédit. Nous saluons l'engagement du G20 à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre en temps opportun, et d'une manière rationnelle et coordonnée, le cadre commun pour le traitement de la dette, également approuvé par le Club de Paris, avec le soutien conjoint du FMI et de la Banque mondiale. De même, nous approuvons le programme global du FMI relatif à la viabilité, à la transparence et à la restructuration de la dette. Nous souscrivons aux efforts déployés par le FMI pour obtenir des contributions de donateurs en faveur du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) en vue d'allègements du service de la dette face à la COVID-19 et aux chocs futurs. Nous remercions le FMI d'avoir fait le point sur les règles relatives aux commissions additionnelles et attendons avec intérêt l'analyse du



conseil d'administration du FMI en la matière, dans le cadre de l'examen intermédiaire des encaisses de précaution.

Nous demandons au FMI d'aider les pays membres à réaliser une transformation structurelle durable et inclusive. Nous soulignons le rôle important du FMI dans la réponse aux divers besoins des pays membres qui souhaitent obtenir des conseils sur les conséquences macroéconomiques et financières des questions liées au changement climatique, et sur les mesures efficaces à prendre pour y faire face. Nous encourageons le FMI à intensifier ses travaux, conformément à son mandat, afin de déterminer et de gérer les risques macrofinanciers et les répercussions majeures sur le plan macroéconomique du changement climatique, du passage au numérique (notamment les monnaies numériques), des situations de fragilité et des inégalités, le tout en maintenant une collaboration efficace avec ses partenaires. Nous demandons au conseil d'administration de prévoir des ressources budgétaires suffisantes pour veiller à ce que le FMI dispose du personnel et des compétences nécessaires à l'exécution de son mandat. Nous soutenons également les projets de modernisation en cours et souhaiterions que davantage de progrès soient accomplis en matière de diversité.

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous restons déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et poursuivrons la réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, sur la base d'une nouvelle formule de calcul, d'ici au 15 décembre 2023. Nous saluons le premier rapport d'activité présenté au conseil des gouverneurs et espérons de nouvelles avancées d'ici à notre prochaine réunion.

Nous saluons la déclaration du conseil d'administration du FMI au sujet de son examen de l'enquête portant sur l'édition 2018 du rapport « Doing Business » de la Banque mondiale.

Notre prochaine réunion devrait avoir lieu le 21 avril 2022.



Déclaration de la présidente de la quarante-cinquième réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le 21 avril 2022

Présidée par M^{me} Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de l'Économie et du Numérique

Le CMFI souhaite rappeler que, le 2 mars, l'Assemblée générale des Nations Unies, a adopté, à une majorité de 141 pays, la résolution ES-11/1 « Agression contre l'Ukraine »¹ qui « déplore dans les termes les plus énergiques l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'article 2 de la Charte » et « exige que la Fédération de Russie cesse immédiatement d'employer la force contre l'Ukraine ». Trente-cinq pays se sont abstenus, cinq ont voté contre la résolution et certains pays n'ont exprimé aucune position.

Le CMFI reconnaît que la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine a de très lourdes conséquences humanitaires et qu'elle entraîne des répercussions néfastes qui se transmettent à l'économie mondiale par des canaux directs et indirects. Le CMFI appelle de ses vœux une rapide résolution du conflit par des moyens diplomatiques, « par voie de dialogue, de négociation, de médiation et autres moyens pacifiques² », et plaide pour une coopération internationale plus étroite et un recours accru au multilatéralisme afin d'empêcher la fragmentation et préserver l'intégration économique mondiale.

Le CMFI remercie vivement la première ministre Magdalena Andersson pour la façon dont elle a dirigé le CMFI et souhaite la bienvenue à sa nouvelle présidente, M^{me} Nadia Calviño, vice-présidente du gouvernement espagnol.

Le redressement en cours de l'économie mondiale connaît un ralentissement dû à l'émergence de nouveaux variants du virus de la COVID-19, et se heurte désormais à l'obstacle majeur que représente la guerre en Ukraine et ses répercussions, qui ne feront qu'aggraver les difficultés existantes. La forte hausse des cours des produits alimentaires et énergétiques qui s'en est suivie vient alimenter les pressions inflationnistes, tandis que la perturbation des chaînes d'approvisionnement s'intensifie et que la volatilité des marchés financiers et des mouvements de capitaux est de plus en plus forte. Dans ce contexte marqué par une incertitude sans précédent, l'augmentation des taux d'intérêt et un endettement record au niveau mondial, les répercussions du conflit via les marchés des produits de base, les échanges commerciaux et les liens financiers risquent d'aggraver les sources de vulnérabilité existantes. Les risques de surendettement, l'afflux de réfugiés, l'insécurité alimentaire croissante et les inégalités sont autant de facteurs de nature à exacerber les tensions sociales. Dans le même temps, le changement climatique et d'autres défis communs, comme la nécessité d'un approvisionnement énergétique sûr, abordable et durable, deviennent de plus en plus pressants et exigent une attention immédiate.

Dans cette situation, il est nécessaire, plus que jamais, de prendre des mesures décisives au niveau national et de coopérer au niveau international afin de garantir le redressement de l'économie mondiale et de préserver la stabilité macroéconomique, tout en combattant la pandémie et, lorsque c'est nécessaire, en protégeant les groupes les plus vulnérables des effets des augmentations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Nous saluons l'appel lancé par la directrice générale en faveur de mesures urgentes pour la sécurité alimentaire, en collaboration avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, dans le but d'éviter une crise alimentaire en se portant au secours des pays les plus vulnérables. Nous continuerons d'accorder la priorité aux dépenses de santé et apporterons un appui ciblé en faveur des groupes vulnérables, notamment aux réfugiés et aux personnes qui subissent les



fortes augmentations des prix énergétiques et alimentaires, tout en veillant à la viabilité des finances publiques à long terme, notamment, le cas échéant, en renforçant les cadres budgétaires à moyen terme. Les banques centrales suivent de près les effets sur les anticipations d'inflation des pressions à la hausse sur les prix et continueront de judicieusement doser le rythme du resserrement de la politique monétaire, en s'appuyant sur des données et en communiquant avec clarté, afin d'assurer que les anticipations d'inflation restent ancrées, tout en veillant à préserver la reprise économique et à limiter les répercussions négatives d'un pays à l'autre. Nous continuerons également de surveiller les facteurs de vulnérabilité financière et les risques qui pèsent sur la stabilité financière, et y remédierons le cas échéant, y compris en prenant des mesures macroprudentielles ciblées et, si nécessaire, d'autres mesures complémentaires. Nous redoublerons d'efforts ensemble pour favoriser un accès équitable à l'ensemble des outils permettant de lutter contre la COVID-19, comme les vaccins, les tests de dépistage et les traitements, pour accélérer les livraisons au sein des pays en développement, et pour éliminer les contraintes d'approvisionnement et de financement qui ralentissent la lutte contre la pandémie, notamment en accélérant la production locale de doses de vaccin. Nous prendrons des mesures pour apporter une aide financière aux pays qui en ont besoin, en particulier ceux qui pâtissent de la situation actuelle, tout en soutenant leurs initiatives visant à surmonter les difficultés accrues que leur pose leur endettement et en renforçant les pratiques relatives à la transparence de la dette, tant chez les débiteurs que chez les créanciers, publics comme privés.

Au regard de l'incertitude actuelle, nous redoublerons d'efforts pour rendre l'économie mondiale plus résiliente, durable et inclusive, tout en réitérant notre engagement en faveur de la coopération multilatérale. Nous renforcerons les dispositifs de prévention, de préparation et de riposte aux pandémies pour anticiper l'apparition de futures maladies infectieuses. Nous réaffirmons également notre détermination sans faille à accélérer l'action en faveur du climat, conformément aux dispositions de l'accord de Paris et en tenant compte des spécificités nationales, et nous espérons que la COP27 proposera des mesures très ambitieuses, notamment en matière d'adaptation et de résilience. Nous sommes conscients qu'il sera impératif de procéder en temps opportun à des transitions équitables et sans heurts vers un système économique à zéro émission nette afin d'accroître la sécurité énergétique et la capacité d'adaptation du monde à l'instabilité actuelle et à de futurs chocs. Nous aurons recours à des initiatives combinant toutes les mesures efficaces sur le plan des finances publiques, des marchés et de la réglementation, y compris des instruments de politique publique visant à réduire de manière efficiente les gaz à effets de serre, tout en protégeant les groupes les plus vulnérables. Nous veillerons à ce que la transformation numérique joue pleinement son rôle pour rendre nos systèmes économiques plus résilients et plus inclusifs, sans négliger les impératifs de protection et de partage des données, d'interopérabilité et de portabilité. Nous ferons en sorte que les dispositifs législatifs et réglementaires en matière de cryptoactifs soient conçus de manière à assurer une meilleure protection contre les risques pour la stabilité et l'intégrité financières, tout en favorisant l'innovation. Nous réaffirmons nos engagements concernant les taux de change, les déséquilibres mondiaux excessifs et la gouvernance, ainsi que notre déclaration sur le système commercial fondé sur des règles, telle que nous l'avons formulée en avril 2021.

Nous saluons le plan d'action mondial de la directrice générale. Dans le contexte actuel de dégradation de la conjoncture et des perspectives macroéconomiques, nous nous félicitons du soutien rapide, crucial et sur mesure que le FMI dispense de manière continue à ses pays membres en leur proposant des conseils de pointe et adaptés à leurs situations, en leur fournissant en temps utile un appui financier, et en organisant des activités ciblées de développement des capacités, grâce à une coopération étroite et efficace avec ses partenaires internationaux.

Nous sommes favorables à l'importance croissante que le FMI accorde, dans ses activités de surveillance, à l'analyse des risques et aux conseils sur des mesures d'urgence, et nous



saluons les efforts qu'il continue de déployer pour renforcer la surveillance multilatérale et les travaux d'analyse sur les questions de politique publique les plus urgentes, notamment sur l'inflation et ses moteurs, le dosage des mesures et les effets de contagion d'un pays à l'autre, les sources de vulnérabilité financière, extérieure et du secteur des entreprises, le rééquilibrage des finances publiques, les séquelles de la pandémie et les inégalités. Nous accueillons favorablement la révision, récemment achevée, de la vue institutionnelle sur les flux de capitaux et attendons beaucoup de la poursuite de la collaboration avec d'autres organisations internationales sur les thèmes liés aux mouvements de capitaux, ainsi que des travaux sur le cadre stratégique intégré. Il nous tarde de prendre connaissance des directives du FMI sur la manière dont il convient de renforcer l'évaluation des facteurs de vulnérabilité et des risques associés à l'endettement en s'appuyant sur le nouveau cadre de viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés, et nous nous félicitons des travaux à venir sur l'approche pluridimensionnelle. L'examen prochain du cadre pour un renforcement de l'action du FMI en matière de gouvernance retient également toute notre attention.

Le FMI a un rôle important à jouer en apportant un soutien financier constant, assorti de garanties adéquates, grâce à ses mécanismes de financement, à ses États membres qui présentent des besoins de financement de leur balance des paiements, y compris aux pays particulièrement touchés par la situation actuelle, par exemple ceux qui sont très exposés à des risques liés aux hausses des prix de l'énergie et à l'insécurité alimentaire. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans la réaffectation volontaire de DTS et préconisons des contributions supplémentaires. Nous saluons en particulier la décision récente de créer le fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD). Ce fonds a pour vocation d'aider les pays à faible revenu ainsi que les petits États et les pays à revenu intermédiaire admissibles à relever les défis structurels à plus long terme qui présentent des risques macroéconomiques tels que le changement climatique et les pandémies. Nous réaffirmons notre soutien à des contributions volontaires de grande ampleur en DTS ou en monnaies librement utilisables, en particulier de la part de pays membres présentant une position extérieure solide, en fonction de leurs procédures intérieures, de façon à ce que le fonds fiduciaire RD soit pleinement opérationnel d'ici la fin de l'année, tout en favorisant la collaboration du FMI avec la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales compétentes. Nous nous félicitons de l'engagement de nos États membres à donner au fonds fiduciaire RD le statut de créancier privilégié, comme à tous les mécanismes de prêt du FMI. Par ailleurs, nous engageons les pays membres à fournir les ressources restantes, y compris en élargissant les participations volontaires, afin d'atteindre le montant total nécessaire au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) sous forme de prêts et de bonifications, et de reconstituer les ressources du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes en vue de pouvoir proposer un allègement du service de la dette en cas de nouveaux chocs. Nous nous félicitons de la mise en place du compte administré multi-donateur du FMI afin de faciliter l'aide financière bilatérale à l'Ukraine et nous continuerons de collaborer étroitement, en coordination avec les partenaires internationaux, pour aider l'Ukraine à répondre à ses besoins de financements extérieurs, aussi bien dans l'immédiat que dans le cadre de la reconstruction après la guerre. Nous saluons l'engagement du G20 à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre en temps opportun, et d'une manière rationnelle et coordonnée, le cadre commun pour le traitement de la dette, également approuvé par le Club de Paris, avec le soutien conjoint du FMI et de la Banque mondiale, qui donne davantage de certitude aux pays débiteurs. Nous encourageons les efforts déployés pour faire progresser la situation des pays qui ont sollicité un traitement de la dette au titre du cadre commun. Plus généralement, nous soutenons également le programme global du FMI relatif à la viabilité, à la transparence et à la restructuration de la dette. En outre, nous attirons l'attention sur les travaux du FMI en vue d'aider à remédier aux vulnérabilités liées à la dette élevée et croissante.

Nous nous félicitons que le FMI intensifie ses travaux comme indiqué, conformément à son mandat et en maintenant une collaboration efficace avec ses partenaires, sur les nouvelles stratégies relatives au climat, aux monnaies numériques et à leurs conséquences sur les



politiques publiques et le système monétaire international, ainsi qu'aux pays fragiles ou touchés par un conflit, et qu'il approfondisse sa surveillance bilatérale macrofinancière, prenne en compte la problématique hommes-femmes et renforce son action sur les questions de fond qui influent sur les inégalités. Nous rappelons le rôle important du FMI, y compris comme instance de dialogue, dans la réponse aux divers besoins des pays membres qui souhaitent obtenir des conseils sur les conséquences macroéconomiques et financières des questions liées au changement climatique et sur les mesures efficaces à prendre pour y faire face.

Nous soutenons les efforts du FMI en vue d'intégrer davantage ses travaux de développement des capacités à ses activités de surveillance et de prêt tout en faisant preuve de flexibilité afin d'aider ses pays membres à mettre en œuvre des mesures face à la crise, remédier aux facteurs de vulnérabilité et renforcer les capacités institutionnelles. Nous notons avec satisfaction l'approche adaptée à chaque pays en matière de développement des capacités et sommes favorables à la recherche d'un financement approprié.

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous restons déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et poursuivrons la réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, sur la base d'une nouvelle formule de calcul, d'ici au 15 décembre 2023. Nous saluons le deuxième rapport d'activité présenté au conseil des gouverneurs et mettrons à profit les entretiens constructifs qui ont eu lieu récemment pour faire de nouvelles avancées d'ici à notre prochaine réunion.

Nous soutenons également les projets de modernisation en cours au FMI et souhaiterions que davantage de progrès soient accomplis en matière de diversité. Nous souscrivons à une répartition femmes-hommes plus équilibrée au conseil d'administration. Nous convenons de l'importance de garde-fous institutionnels robustes et attendons avec intérêt les résultats et les étapes suivantes de l'examen par le conseil d'administration et la direction des garde-fous institutionnels.

Notre prochaine réunion devrait avoir lieu le 13 octobre 2022.



Section C : Les engagements du Canada à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Exigences en matière de rapports

Créée en 1991, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) favorise la transition vers des économies démocratiques et axées sur le marché et encourage les initiatives privées et entrepreneuriales en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Asie centrale et dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen. La BERD reconnaît qu'une économie de marché prospère se doit d'être inclusive, compétitive, respectueuse de l'environnement, intégrée, résiliente et bien gouvernée. En 2021, la BERD a réalisé 10,4 milliards d'euros d'investissements – son niveau d'investissement le plus élevé à ce jour – et soutenu ainsi 413 projets dans 38 économies. Le Canada est membre de la BERD depuis sa création et est le 8^e actionnaire en importance de la banque.

La BERD a été la première institution financière internationale à approuver un ensemble complet de mesures pour répondre à la guerre en Ukraine et soutenir la résilience de l'Ukraine et des autres pays touchés. Le « Programme de résilience », annoncé en mars 2022, a engagé 2 milliards d'euros de financement sur les années civiles 2022 et 2023 (dont 50 % seront octroyés par des garanties et des subventions de donateurs) pour aider les citoyens, les entreprises et les pays touchés par la guerre en Ukraine. Le soutien sera axé en particulier sur la sécurité énergétique, les services municipaux et les moyens de subsistance des personnes déplacées, le financement du commerce et la fourniture de liquidités aux petites et moyennes entreprises.

La *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD) est entrée en vigueur en 1991 et constitue le cadre juridique à la participation du Canada à la BERD. Membre fondateur et huitième actionnaire en importance de la Banque, le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques de la BERD et surveille les activités financières de cette dernière. Il le fait principalement grâce à ses sièges au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Comme le prévoit l'article 7 de la Loi sur la BERD, le ministre des Finances est tenu de déposer au Parlement un rapport d'activité annuel contenant un résumé général de toutes les opérations effectuées sous le régime de la loi, y compris les éléments concernant le développement durable et les droits de la personne. La présente section répond à ces exigences en matière de rapport.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la Loi sur la BERD sur le site du ministère de la Justice Canada : *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*.

Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Au 31 décembre 2021, la BERD comptait 71 actionnaires, soit 69 pays, en plus de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement. La BERD est active dans 38 pays de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie centrale et de la région de la Méditerranée méridionale et orientale.



Le capital social de la BERD est fourni par les pays membres, qui ont un droit de vote proportionnel. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants respectifs au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration. Le Canada est le huitième actionnaire en importance de la BERD, ses parts représentant 3,4 % (ou 1,02 milliard d'euros) du capital de l'institution. De ce montant détenu par le Canada, 213 millions d'euros représentent du capital d'apport, tandis que le reste constitue du capital sujet à appel¹⁴.

Tableau 1 : Souscriptions du Canada au capital de la BERD, 2021 au 31 décembre 2021 (en millions d'euros)

Description	Total
Remarque – Données tirées des états financiers de 2021 de la BERD.	
Souscriptions au capital et contributions	1 020,49
Montant versé	212,85
Montant non versé, mais tributaire des besoins futurs en capital	807,64
Part des souscriptions ou des contributions (%)	3,43
Part des voix (%)	3,43

Des renseignements sur l'exercice 2021 de la BERD (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021) sont fournis dans son [examen annuel](#) (en anglais) et dans son [rapport financier](#) (en anglais). De l'information supplémentaire sur le rendement de la BERD se trouve dans le [Rapport de viabilité](#) (en anglais) et le [Rapport de transition](#) (en anglais). La Banque diffuse une quantité considérable d'information sur ses diverses activités. Les publications de la Banque comprennent des guides d'information (comme le *Guide des financements de la BERD*), des rapports d'évaluation, des rapports spéciaux, des stratégies des pays et divers feuillets de documentation. D'autres renseignements se trouvent sur le [site Web de la Banque](#).

Les demandes de renseignements sur la BERD peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

À l'attention de : Fonction de l'accès à l'information
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres, EC2A 2JN
Royaume-Uni

Elles peuvent également être acheminées par courriel à l'adresse accessinfo@ebrd.com, ou au moyen du [formulaire de demande d'information](#) de la Banque (en anglais).

¹⁴ Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés de capitaux internationaux afin de financer leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement canadien et il figure dans les Comptes publics du Canada.



Le Canada au Conseil des gouverneurs

La plus haute autorité de la BERD est le Conseil des gouverneurs. Le Conseil se réunit chaque année et approuve l'examen annuel de la BERD, l'allocation nette des revenus et les états financiers, le rapport de l'auditeur indépendant, l'élection du président et du vice-président pour la prochaine assemblée annuelle, ainsi que d'autres points nécessitant l'approbation des gouverneurs. Les gouverneurs font une déclaration écrite lors des assemblées annuelles de la BERD. [La déclaration du Canada](#) (en anglais) énonce ses priorités à la Banque.

Chacun des 71 actionnaires est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. Au cours de la période visée par le présent rapport, la gouverneure du Canada était la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. M. David Morrison, sous-ministre délégué des Affaires étrangères, est le gouvernant suppléant pour le Canada.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil des gouverneurs, veuillez consulter la [page Web du Conseil des gouverneurs de la BERD](#) (en anglais).

Le Canada au conseil d'administration

Le conseil d'administration de la BERD est responsable des activités générales de la Banque. Il comprend 23 membres, chacun représentant un pays membre ou un groupe de pays membres. Le conseil d'administration aide à fixer l'orientation stratégique et financière de la Banque, en consultation avec sa direction. Depuis novembre 2020, le Canada est représenté au conseil d'administration de la BERD par M^{me} Sarah Fountain Smith. L'administratrice du Canada au sein du conseil d'administration de la BERD représente également le Maroc, la Jordanie et la Tunisie.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du conseil d'administration, veuillez visiter le [site Web de la BERD](#) (en anglais). Le bureau de l'administratrice représentant le Canada, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie peut être joint par courriel à l'adresse canadaoffice@ebrd.com.

Le Canada aux comités du Conseil

Le conseil d'administration a créé quatre comités chargés de superviser les activités de la Banque. Il s'agit du Comité de direction du Conseil, du Comité d'audit, du Comité du budget et des affaires administratives et du Comité des politiques financières et opérationnelles. Cette division des tâches est conforme aux bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et fournit un système adéquat de contrôles, d'équilibre et d'incitations. En outre, cette structure garantit une discussion plus efficace au conseil d'administration, une fois que les initiatives sont prêtes à être approuvées.

Le Comité de direction du Conseil est chargé de coordonner les programmes de travail des comités afin d'éviter les chevauchements et d'assurer l'achèvement des travaux en temps opportun. Outre certaines fonctions administratives, le président du Comité est le principal agent de liaison entre le Conseil et la direction. En 2021, le Groupe était présidé par l'administrateur représentant les Pays-Bas, la Chine, la Mongolie, la Macédoine du Nord et l'Arménie.

L'objectif principal du Comité d'audit est de s'assurer que l'information financière est communiquée par la Banque de manière complète, exacte et pertinente, et en temps opportun. Le Comité supervise l'intégrité des états financiers de la Banque et s'assure que ses conventions comptables et ses principes de communication de l'information sont conformes aux exigences énoncées dans le Système international d'information financière. Il examine également le système de contrôle interne de la BERD et sa mise en œuvre, ainsi



que les fonctions des équipes d'audit interne, d'évaluation, de conformité et de gestion des risques. En 2021, le Comité était présidé par l'administrateur représentant la Belgique, le Luxembourg et la Slovénie.

Le Comité du budget et des affaires administratives est chargé de veiller à ce que les ressources budgétaires, humaines et administratives de la Banque soient alignées sur ses priorités stratégiques. À cette fin, le Comité examine le cadre de ressources à moyen terme, les budgets annuels et le plan d'activités. Il supervise également les politiques de la Banque en matière de ressources humaines, le Fonds spécial des actionnaires et les utilisations du financement accordé par les donateurs. En 2021, le Comité était présidé par l'administratrice représentant la Pologne, la Bulgarie et l'Albanie.

Le Comité des politiques financières et opérationnelles supervise les politiques financières et opérationnelles de la Banque, y compris le plan d'emprunt annuel et la politique sur les liquidités préparés par le Département du Trésor. Le Comité joue un rôle clé dans l'avancement de la mise en œuvre du cadre stratégique de gestion du capital de la Banque; la cohérence et la coordination des politiques; les discussions sur des projets associés au système d'alerte rapide; et les préparatifs de fond de l'Assemblée annuelle de la BERD. Depuis 2007, le Comité est également chargé de superviser le processus de répartition du revenu net. Enfin, il est responsable de la politique environnementale et sociale de la Banque et des stratégies sectorielles de la BERD. En 2021, le Comité était présidé par l'administratrice représentant le Canada, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie.

Avantages de l'adhésion à la BERD

L'adhésion du Canada à la BERD et sa participation active aux discussions sur les questions stratégiques et opérationnelles constituent un moyen important d'aider à influencer le développement économique et social dans les pays où la BERD intervient. Le Canada appuie vigoureusement l'objectif primordial qui consiste à développer un secteur privé fort dans ces pays en mobilisant du financement pour des projets à fort impact sur la transition et en fournissant des conseils et une assistance technique aux entreprises et aux gouvernements. La Banque fournit au Canada un moyen de contribuer au développement dans les pays en transition qui ne font pas partie des programmes bilatéraux d'aide au développement du Canada. Cette année, le Canada a travaillé en étroite collaboration avec la BERD pour répondre à la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine, et fournir un soutien financier et stratégique essentiel à l'Ukraine alors qu'elle traverse une crise. En tant que principal investisseur institutionnel de l'Ukraine, la BERD aura également un rôle important à jouer dans le soutien de la reconstruction de l'Ukraine, lorsque les conditions dans le pays le permettront.

Enfin, l'engagement du Canada contribue à sensibiliser les entreprises canadiennes aux possibilités offertes par la BERD. Les entreprises canadiennes peuvent profiter de financement pour des projets entrepris dans les pays où la Banque poursuit des opérations. La Banque compte souvent sur le secteur privé pour acquérir des biens et des services nécessaires à la mise en œuvre de projets de transition. Afin d'accroître la participation des sociétés canadiennes, le bureau de l'administratrice travaille assidûment avec la direction de la Banque pour sensibiliser davantage les entreprises canadiennes aux occasions d'affaires qui se présentent à la BERD. Les institutions financières canadiennes jouent également un rôle actif dans la gestion des émissions d'obligations internationales de la BERD. De plus, les Canadiens sont bien représentés au sein du personnel de la BERD. À la fin de 2021, 30 Canadiens étaient membres du personnel de la BERD, ce qui représente 0,73 % du total des postes.

